

PEAAD

Bulletin



87 · juin 2024

Association des Anciens Députés au Parlement européen

www.formermembers.eu



Activités de l'AAD

Visite sous la
présidence de l'UE

Page 16



Focus

Situation des finances
publiques à trois
niveaux : local, national
et européen Page 30

DANS CE NUMÉRO

03 Mot du président

04 PE au travail

ACTUALITÉ

07 Après les élections européennes
(*Andrea Manzella*)

08 Union européenne et guerre en Ukraine
(*Michel Pinton*)

09 Des droits sociaux pour une meilleure compétitivité sur le marché
(*Georgi Pirinski*)

10 Une solution pacifique est-elle possible pour Israël et la Palestine?
(*Roy Perry*)

11 L'Union européenne est un engagement en faveur de la paix et du progrès durable
(*María Izquierdo Rojo*)

ACTIVITÉS DE L'AAD

13 Collaborations de l'AAD

14 Coopération avec l'IUE/AHUE

16 Visite sous la présidence de l'UE

21 Réseau des anciens députés

23 PE au Campus

26 Critique de livre

DÉPÊCHES

27 Évènements à venir

27 Publications

27 Nouvelles des membres

27 Nouveaux membres

28 AAD au travail

IN MEMORIAM

29 In Memoriam

FOCUS

31 Des défis mondiaux qui exigent des réponses à tous les niveaux
(*Manuel Porto*)

32 La sincérité des comptes publics face à la nécessité de la lucidité des élus
(*Jean-Pierre Audy*)

34 La situation budgétaire de l'Europe et la transition verte
(*Christopher Hurst*)



Couverture: © Adobe Stock

© Union européenne, 2024

APPEL À CONTRIBUTION:

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison du long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.

Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

COMITÉ DE RÉDACTION

Monica BALDI
Jean-Pierre AUDY
Edward McMILLAN-SCOTT
Teresa RIERA MADURELL
Paul RÜBIG

PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK
Valerie RASKIN
Typhaine JAILLIARD
Silvana LORIENTE GUERRA

CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu
Tel.+ 32(0)2 284 07 03
Fax.+32(0)2 284 09 89



MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

À l'approche des élections européennes, il est essentiel pour nous, anciens parlementaires européens, de poursuivre nos efforts pour défendre la démocratie parlementaire et notre vision commune d'une Europe unifiée et capable de tenir ses promesses.

Nous savons déjà que l'Union européenne devra chercher et trouver des réponses à des questions qui ne lui ont pas été posées depuis 30 ans. L'Europe ne se concentrera plus sur le marché commun et la prospérité, ni sur un nouveau marché des capitaux et de nouveaux concepts de financement, ni sur un quelconque Green Deal, mais sur la sécurité et la défense.

La nouvelle Europe devra montrer au monde ce qu'elle représente :

- Les intérêts européens et les valeurs européennes, la culture européenne et la paix européenne continueront à peser dans le monde et à avoir de l'importance pour le monde.
- Un sens pour la liberté et la justice, la démocratie et l'humanité dans le monde et pour le monde.
- Un sens comme orientation et comme moteur pour un avenir humain de notre planète.

Dans le prochain numéro du Bulletin, nous consacrerons notre publication aux élections européennes "Vous obtenez ce pour quoi vous votez" et je suis sûr que nous recevrons des réflexions intéressantes.

Notre association est restée active tout au long de cette année et s'est engagée dans de nombreuses activités et programmes différents. Notre visite en Belgique, qui s'est déroulée du 8 au 9 avril, a été un véritable succès. Vous pouvez lire cinq articles de nos membres sur cette visite intéressante.

Le bulletin de juin se penche sur la "situation des finances publiques

à trois niveaux - local, national et européen", en donnant un aperçu des défis à relever et en présentant les états financiers des institutions. Il comprend des analyses pertinentes de l'actualité, notamment des réflexions post-électorales, l'impact de la guerre en Ukraine sur l'UE, le conflit israélo-palestinien et la poursuite des droits sociaux face à la compétitivité du marché.

Votre enthousiasme et votre soutien continus au programme "PE au Campus" sont très appréciés. De nombreux membres ont donné des conférences et participé à des événements axés sur les élections européennes, offrant des perspectives pluralistes aux jeunes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Europe. Notre association est engagée dans le monde entier, avec des partenariats en cours en Amérique latine. Un programme est prévu en août à l'université d'Uruguay et un autre est en cours de discussion en Colombie. Nos collaborations et partenariats avec la Maison Jean Monnet et l'EUI constituent également un atout important pour notre programme.

De plus, nous avons continué à renforcer nos relations fructueuses avec les bureaux de liaison du Parlement européen. Avec le soutien d'EPLO Italie, nous organiserons notre événement Liborum le 3 juillet, consacré à la publication de "Il parlamento europeo - Le Parlement européen" par Andrea Manzella. Cet événement sera l'occasion de discuter des résultats et des conséquences des élections européennes.

Vous recevrez bientôt des informations sur le programme de notre visite en Hongrie, qui aura lieu à Budapest du 23 au 25 octobre 2024. Réservez cette date dans votre agenda afin de candidater pour faire partie de la délégation de l'AAD dès l'ouverture des inscriptions.

Pour nos événements annuels, nous avons l'honneur d'annoncer que le Président Herman Van Rompuy, ancien Président du Conseil européen (2009-2014), Premier ministre de Belgique (2008-2009) et Président de la Chambre des représentants (2007-2008), sera notre orateur invité lors du cocktail et du dîner annuel le 3 décembre au Parlement européen à Bruxelles. Les événements annuels de l'AAD se poursuivront le 4 décembre avec le séminaire annuel et le Liborum. Ces événements spéciaux clôtureront une année d'activités et de programmes intenses, offrant aux députés européens nouvellement élus et aux anciens députés l'occasion de se rencontrer et de discuter des questions urgentes de la prochaine législature. Vous recevrez bientôt plus d'informations sur les prochains événements de l'AAD pour l'automne 2024.

Alors que nous entamons cette année charnière, j'invite les députés européens sortants à rejoindre notre estimée communauté d'anciens parlementaires, où leur expertise et leur dévouement peuvent continuer à avoir un impact profond sur l'avenir de notre Union. J'ai le plaisir de vous annoncer que de nombreux députés européens sortants ont déjà manifesté leur intérêt et posé leur candidature pour rejoindre notre association. Ensemble, réaffirmons notre engagement à faire progresser l'unité européenne et la démocratie parlementaire grâce à la variété de programmes et d'activités proposés par notre Association.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette édition du Bulletin.

Sincères salutations,

Dr. Klaus Hänsch
Président de l'AAD

Dossiers clés

“Parlement 2024”: un Parlement plus moderne et plus efficace après les élections

(Session d'avril - P9_TA(2024)0176)

Le nouveau règlement intérieur renforcera les méthodes de travail du PE, son rôle institutionnel et sa capacité d'action. Les réformes amélioreront le fonctionnement du PE en tant que colégislateur, organe de l'autorité budgétaire et autorité de décharge, ainsi que sa capacité à exercer un contrôle démocratique et à demander des comptes aux autres institutions, en particulier à la Commission. Des améliorations à apporter aux sessions plénières sont également incluses. Les députés ont décidé d'améliorer la coopération entre commissions en simplifiant les méthodes de travail afin de réduire de façon drastique les conflits de compétence.

Les députés approuvent les mesures de soutien commercial à l'Ukraine tout en protégeant les agriculteurs de l'UE

(Session d'avril - P9_TA(2024)0304)

Les députés ont voté la prolongation de la suspension des droits de douane à l'importation et des contingents des produits agricoles ukrainiens pour une année supplémentaire, jusqu'au 5 juin 2025, afin de soutenir le pays dans le contexte de guerre d'agression brutale et continue. La Commission pourra prendre des mesures rapides et imposer toutes celles qu'elle juge nécessaires en cas de perturbation importante du marché européen ou d'un ou de plusieurs États membres de l'UE en raison des importations ukrainiennes. Dans le cadre de l'accord sur ces nouvelles règles, la Commission s'est engagée à démarrer rapidement des pourparlers avec l'Ukraine sur la libéralisation permanente des échanges, et d'y associer étroitement le Parlement.

Rendre la réparation plus simple et plus intéressante pour les consommateurs

(Session d'avril - P9_TA(2024)0308)

Selon les nouvelles règles, les fabricants devront fournir des services de réparation rapides et rentables et informer les consommateurs de leurs droits en la matière. Les biens réparés dans le cadre de la garantie bénéficieront d'une prolongation

d'un an de la garantie légale, ce qui incitera davantage les consommateurs à choisir la réparation plutôt que le remplacement. Les fabricants devront mettre à disposition des pièces détachées et des outils à un prix raisonnable. Après expiration de la garantie légale, le fabricant sera toujours tenu de réparer les produits électro-ménagers courants, techniquement réparables selon la législation européenne.

Les produits issus du travail forcé seront interdits sur le marché européen

(Session d'avril - P9_TA(2024)0309)

Le PE a donné son approbation finale à un nouveau règlement permettant à l'UE d'interdire la vente, l'importation et l'exportation de biens issus du travail forcé. Les autorités des États membres et la Commission pourront enquêter sur des produits suspects, des chaînes d'approvisionnement et des fabricants. Si un produit est considéré comme issu du travail forcé, il ne sera plus possible de le vendre dans l'UE (y compris en ligne) et il sera intercepté aux frontières.

Le Parlement actualise les lignes directrices du réseau transeuropéen de transport

(Session d'avril - P9_TA(2024)0317)

Les députés ont approuvé des plans actualisés en vue d'achever les grands projets transeuropéens de transport d'ici fin 2030. En vertu des nouvelles règles, les projets d'infrastructures de transport avec la Russie et le Bélarus seront interrompus, et les relations avec l'Ukraine et la Moldavie, renforcées. Les députés ont convaincu les gouvernements de l'UE de tenir compte des besoins militaires (lors de la construction ou de la modernisation d'infrastructures qui chevauchent les réseaux de transport militaire, afin de garantir le transfert sécurisé des troupes et des équipements.

Pollution de l'air: le Parlement adopte la révision de la loi pour améliorer la qualité de l'air

(Session d'avril - P9_TA(2024)0319)

Le PE a adopté l'accord politique provisoire avec les pays de l'UE sur de nouvelles mesures visant à améliorer la

qualité de l'air dans l'UE, pour protéger la santé humaine, les écosystèmes naturels et la biodiversité. Les indices de qualité de l'air doivent être comparables dans tous les États membres. Les personnes affectées par la pollution de l'air pourront intenter une action en justice et les citoyens auront droit à une indemnisation si leur santé a été dégradée.

Le Parlement adopte la directive sur le travail des plateformes

(Session d'avril - P9_TA(2024)0330)

Les députés ont approuvé de nouvelles règles visant à améliorer les conditions d'emploi des personnes travaillant via une plateforme numérique. Les nouvelles règles visent à garantir que les personnes travaillant via des plateformes aient un statut professionnel correctement défini et à corriger le “faux travail indépendant”.

Le Parlement adopte les cartes d'invalidité et de stationnement européennes

(Session d'avril - P9_TA(2024)0339)

Les députés ont donné leur feu vert à la carte européenne d'invalidité et à la carte européenne de stationnement pour les personnes en situation de handicap. La carte d'invalidité à l'échelle européenne garantira aux personnes handicapées un accès égal à des conditions préférentielles, comme des droits d'entrée réduits ou nuls, un accès prioritaire et des places de stationnement réservé. (...)

Les députés adoptent une loi pour stimuler la production de technologies à émission nette zéro en Europe

(Session d'avril - P9_TA(2024)0378)

Le Parlement a approuvé la loi sur l'industrie à émission nette zéro afin de renforcer la production européenne des technologies nécessaires à la décarbonation. L'objectif est de rendre le marché intérieur de l'UE adapté à la décarbonation industrielle. L'accord prévoit la création d'initiatives de “vallées d'accélération à émission nette zéro”, accélérant le processus d'autorisation en déléguant une partie de la collecte des preuves pour les évaluations environnementales aux États membres. (...)

Les autres principaux dossiers discutés lors des sessions plénières étaient:

23.04.24

Les députés ont approuvé une refonte des **règles fiscales de l'UE** afin de les rendre plus claires, plus favorables aux investissements, mieux adaptées à chaque situation et plus flexibles.

Les députés ont considérablement **renforcé les règles pour protéger la capacité d'investissement des gouvernements**. La période fixée pour atteindre les objectifs d'un plan national pourra être prolongée, et des écarts par rapport au plan initial seront autorisés dans des circonstances exceptionnelles. (...)

24.04.24

Le Parlement a adopté de **nouvelles mesures pour rendre les emballages plus durables et réduire les déchets d'emballages dans l'UE**.

Le règlement vise à lutter contre l'augmentation constante des déchets, à harmoniser les règles du marché intérieur et à encourager l'économie circulaire. Certains types d'emballages en plastique à usage unique seront interdits à partir du 1er janvier 2030.

24.04.24

Le Parlement a donné son feu vert définitif à de **nouvelles règles obligeant les entreprises à atténuer leur impact social et environnemental**. Les règles s'appliqueront aux entreprises et aux sociétés mères européennes employant plus de 1 000 personnes et réalisant un chiffre d'affaires mondial supérieur à 450 millions d'euros. Les entreprises doivent élaborer un **plan de transition conforme à l'Accord de Paris**.

24.04.24

Le Parlement a adopté les **toutes premières règles européennes en matière de lutte contre la violence** à l'égard des femmes et la violence domestique.

La directive prévoit le renforcement des lois contre la cyberviolence, un meilleur soutien aux victimes et l'adoption de mesures pour prévenir le viol. (...)

24.04.24

Le Parlement a approuvé la création d'**un nouvel organisme pour renforcer l'intégrité, la transparence et la responsabilité dans le processus décisionnel européen**.

L'accord a été conclu entre le Parlement, le Conseil, la Commission, la Cour de justice, la Banque centrale européenne, la Cour des comptes européenne, le CESC et le Comité européen des régions.

24.04.24

Les députés ont donné leur feu vert à **la révision de la politique agricole commune (PAC)** afin d'alléger la charge administrative pesant sur les agriculteurs. Les députés ont adopté le projet de loi avec les modifications techniques proposées par le Conseil et approuvées par la commission de l'agriculture du Parlement le 15 avril 2024. Le réexamen de la PAC modifie les règles relatives à trois conditionnalités environnementales auxquelles les agriculteurs doivent se conformer pour bénéficier d'un financement.

24.04.24

Les députés ont renforcé la coopération des États membres dans **les enquêtes transfrontalières sur les infractions routières** afin de prévenir la conduite risquée à l'étranger. Alors que 40 % des infractions routières transfrontalières sont actuellement impunies, les députés ont procédé à une mise à jour des règles pour inciter les pays européens à coopérer davantage et à s'entraider pour retrouver tout conducteur étranger responsable d'une infraction routière. (...)

24.04.24

Les MdPE approuvent **le retrait de l'UE du traité sur la Charte de l'énergie**. La recommandation des commissions de l'industrie, de la recherche, de l'énergie et du commerce international a été adoptée par 560 voix pour, 43 contre et 27 abstentions. L'approbation du Parlement est nécessaire pour que le Conseil puisse maintenant adopter la décision à la majorité qualifiée. Le traité sur la Charte de l'énergie (TCE), établi en 1994 pour régir le commerce et les investissements dans le secteur de l'énergie, est devenu controversé.

25.04.24

Le Parlement demande aux dirigeants politiques de l'Union européenne et des États membres de contrer d'urgence et avec vigueur **les tentatives d'ingérence de la Russie**.

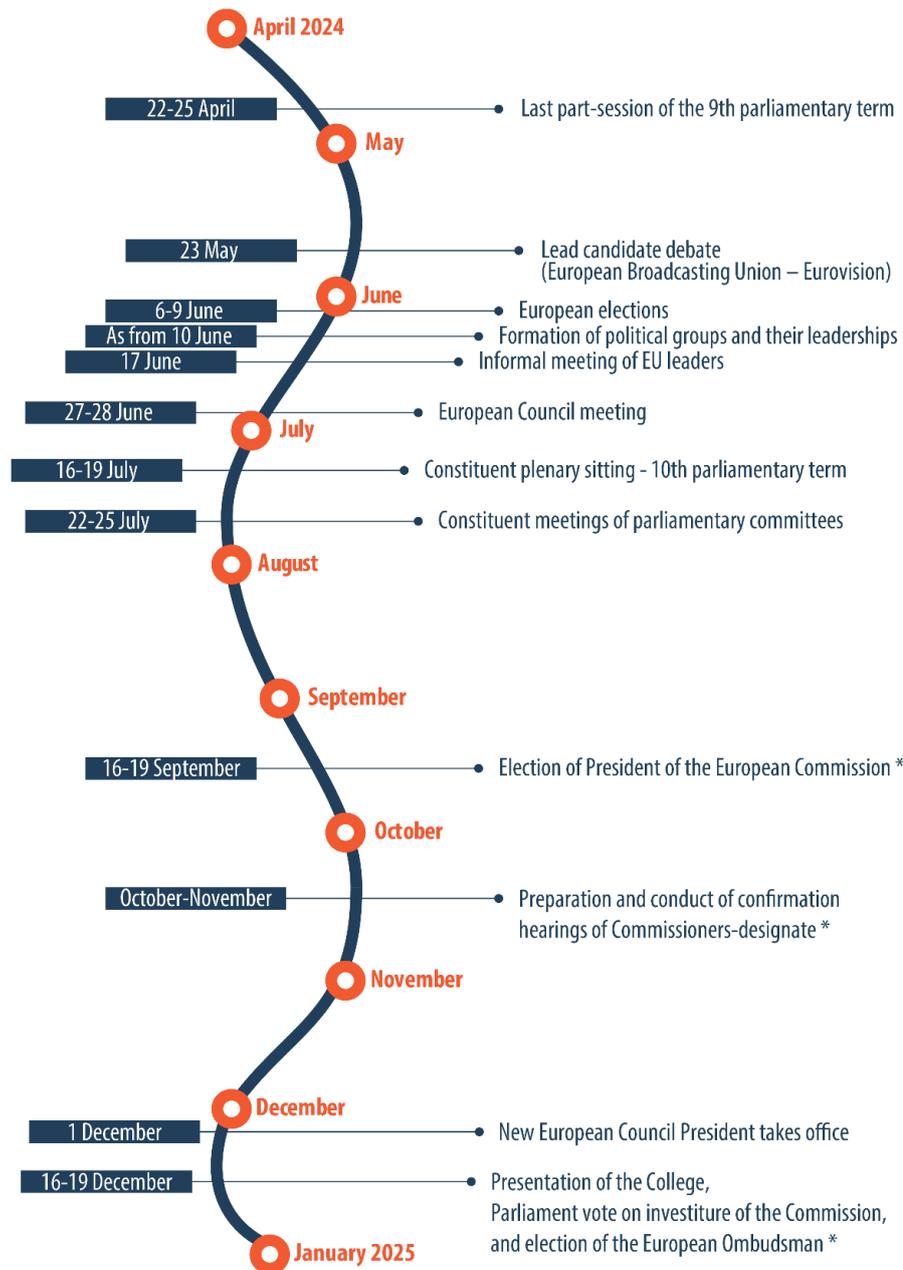
À la suite de plusieurs révélations récentes de tentatives soutenues par le Kremlin d'interférer dans le processus démocratique européen et de le saper, les députés ont adopté jeudi une résolution dénonçant ces tentatives avec fermeté. Les députés veulent que les dirigeants de l'UE et des États membres réagissent aux efforts d'ingérence de la Russie, non seulement dans les institutions de l'UE, mais dans toute l'Union.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le site: <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/plenary>



Timeline to new EU institutional leadership

The June 2024 European elections are the focal point for a broader renewal of the leadership of all the European Union's main institutions. This timeline sets out the main steps up until the end of 2024, with likely timings.



* These dates concerning the installation of the new European Commission represent the scenario currently considered most likely, but a different timetable could unfold, depending on the political situation after the elections. In particular, the timings will depend on decisions of the Conference of Presidents in the new Parliament.



EPRS | European Parliamentary Research Service

Authors: Giulio Sabbati and Silvia Kotanidis, Members' Research Service
PE 762.293 – April 2024

EN

APRÈS LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

La dixième législature du Parlement européen « élu au suffrage universel direct » est sur le point de commencer, alors que les séquelles des guerres qui ont touché le double cœur de l'Europe sont toujours présentes : un cœur géographique et politique allant de Kiev à Odessa ; un cœur historique « du Jourdain à la mer ».

Au début de la législature, le Parlement européen prendra immédiatement la tête du mécanisme de gouvernance de l'Union : avec l'élection (secrète et à la majorité absolue) du président de la Commission, l'« exécutif » qui durera jusqu'en 2029.

Bien entendu, la proposition de cette nomination sera faite par le Conseil intergouvernemental, « en tenant compte » des résultats des élections de juin. En fait, les gouvernements ont déjà cherché à obtenir un accord préalable sur un candidat possible bien à l'avance. Mais, en fin de compte, tout pacte préliminaire - qu'il s'agisse d'un accord entre gouvernements ou d'une convention entre partis - doit passer l'épreuve de l'élection secrète, avec cette majorité difficile. Si, en effet, le candidat des gouvernements ne passe pas l'examen parlementaire, le Conseil doit « inventer » un autre nom qui conviendra au Parlement s'il veut surmonter son veto.

Cette élection constitutive marque également le moment de l'autonomie maximale du Parlement européen vis-à-vis des gouvernements au sein du Conseil. Ensuite, comme dans toute forme normale de démocratie parlementaire, le circuit des gouvernements Conseil-Commission commence. L'un sera responsable des « impulsions » et des « priorités » de la politique européenne, l'autre de sa mise en œuvre dans « l'intérêt général » de l'Union.



© Adobe Stock

Le Parlement n'a pas l'initiative législative mais des fonctions de contrôle et d'amendement : des pouvoirs politiques qui sont en tout cas stratégiques dans la dynamique européenne de gouvernement. D'autant qu'ils vont de pair avec la fonction parlementaire naturelle qui consiste à introduire dans le processus d'intégration les opinions et les sentiments qui prévalent dans l'espace public européen. Ce « parlement au-delà des Etats » devient ainsi un sujet d'influence et d'unification politique malgré ses possibilités limitées d'action juridique.

C'est vers ce capital institutionnel que se sont tournées les « familles politiques élargies » de tous les pays de l'Union, au milieu de mille tensions. Notamment parce que les élections européennes déterminent non seulement la composition du Parlement et la décision sur le gouvernement de l'Union, mais aussi - par réflexe - combien chaque chef de gouvernement national « compte » au Conseil : en faisant correspondre son « nombre » au Parlement européen et sa stabilité à l'intérieur du pays. De ce point de vue, il existe un lien intime entre la démocratie parlementaire européenne et la démocratie parlementaire nationale. En outre, la dernière législature a démontré - avec sa gestion créative de multiples «

crises » : financière, pandémique, de guerre - l'inséparabilité entre les politiques européennes et la vie quotidienne des 27 pays. Dans les derniers jours de la 9e législature, le Parlement a également modifié son règlement intérieur sur certains points stratégiques. La procédure législative a désormais l'occasion d'être simplifiée, à la fois parce que la procédure en commissions mixtes a été facilitée et parce que des commissions temporaires spéciales peuvent être utilisées pour les projets qui touchent à plusieurs sujets. Encore une fois : avec la résolution constitutionnelle du 22 novembre 2023, l'« ancien » Parlement a légué au nouveau une foule d'idées et de projets qui ne peuvent être ignorés si l'on veut reprendre et maintenir le rythme de l'intégration et de l'élargissement.

Les gouvernements et les groupes parlementaires sont donc prêts à jouer un rôle décisif et à s'attaquer aux « pierres dures » de l'intégration européenne - avec les instruments économiques stratégiques, avec la coopération renforcée - dont parlent les rapports Draghi et Letta : dépasser le « monde d'hier ».

Andrea Manzella
PSE, Italie (1994-1999)
an.manzella@gmail.com

UNION EUROPÉENNE ET GUERRE EN UKRAINE



© Adobe Stock

Le pacte fondateur de l'Europe –le traité de Lisbonne- proclame que : « L'Union a pour but de promouvoir la paix ». Cette phrase n'a rien d'une déclaration de principe avec laquelle beaucoup d'accommodements ont possibles ; elle est une exigence fondamentale, hors de laquelle l'Union n'a aucune chance de continuer d'exister.

Il y a neuf mois, la revue de l'AAD a bien voulu publier un article de moi. Il portait le même titre que celui d'aujourd'hui. Je m'y inquiétais de l'ambiguïté qui poussait la Commission et le Conseil européen, à mélanger aide humanitaire à l'Ukraine et participation à la guerre contre la Russie. La première était légitime ; la seconde, contraire à la vocation de l'Union. Rien ne l'illustrait mieux que l'astuce qui avait conduit la Commission à financer la guerre en puisant dans les ressources de la « facilité européenne pour la paix ». Ursula von der Leyen et ses collègues me semblaient sortir de leur mission. Ils n'avaient reçu aucun mandat constitutionnel pour leurs actes.

Sur le moment, mes objections ont pu paraître oiseuses. Les succès des troupes ukrainiennes faisaient

croire que la guerre allait se terminer rapidement. Le coup de canif porté au traité de Lisbonne serait couvert par une victoire éclatante. Le temps a montré que c'était une illusion. La guerre n'est pas finie. La Commission et le Conseil européen ont dû constater que leurs mesures ne suffisaient pas pour faire reculer Poutine. Ils ont jugé indispensable d'aller plus loin dans la participation de l'Union à la guerre : d'une part, ils ont accru son soutien militaire au gouvernement de Kiev ; d'autre part, ils ont pris l'engagement d'intégrer l'Ukraine dans l'Europe. L'ambiguïté qui m'inquiétait au printemps de l'an dernier, est devenue dérive.

Jamais dans le passé, aucune des vingt-huit adhésions à l'Union n'a soulevé de tels problèmes . Chacun des peuples concernés était en paix avec lui-même et avec ses voisins. Chacun est devenu membre sans qu'aucune aide militaire lui ait été consentie. Chacun a contribué d'emblée à la vocation de paix de l'Union. Cette fois, c'est l'issue d'une guerre, qui va déterminer le destin de la candidature ukrainienne. Tant que les combats continueront, l'intégration de ce pays dans l'Europe n'aura aucune chance de se réaliser mais l'Union, prise dans

leur engrenage, n'en sera pas moins contrainte de soutenir l'armée ukrainienne «aussi longtemps qu'il le faudra » . Le jour où ils cesseront, peut-être l'adhésion deviendra-t-elle possible. Mais nul ne peut dire aujourd'hui sur quelle part de son territoire d'origine, le gouvernement actuel de Kiev exercera encore son autorité. L'Union s'éloigne de sa vocation pour se lancer dans un pari à la fois hasardeux et onéreux. Si elle le perd, quel crédit gardera une Commission qui aura transgressé en vain un traité dont elle est le gardien?

La participation de l'Union à une guerre me semble susceptible de dénaturer le projet européen au point de le mettre en danger. Il n'est pas certain que les vingt-sept peuples que l'Union rassemble, suivent ses dirigeants sur cette voie nouvelle et aventureuse.

“La participation de l'Union à une guerre me semble susceptible de dénaturer le projet européen au point de le mettre en danger. Il n'est pas certain que les vingt-sept peuples que l'Union rassemble, suivent ses dirigeants sur cette voie nouvelle et aventureuse.”

D'ores et déjà, les intentions de vote pour le prochain Parlement européen font apparaître une progression des partis eurosceptiques et nationalistes. Ce n'est pas un bon signe.

Michel Pinton
NI, France (1993-1994)
michel.pinton@orange.fr

DES DROITS SOCIAUX POUR UNE MEILLEURE COMPÉTITIVITÉ SUR LE MARCHÉ

"Le projet européen, c'est tout autant la compétitivité extérieure que la solidarité interne que celle-ci exige! L'une repose sur l'autre. La solidarité est bâtie sur cette compétitivité extérieure qui, en retour, a besoin de la solidarité interne."

- Jacques Delors

Le 16 avril 2024 à La Hulpe, la Commission européenne, le Parlement européen, les partenaires sociaux et les États membres ont signé une déclaration commune sur l'avenir du socle européen des droits sociaux. Deux jours plus tard, Enrico Letta présentait son rapport sur le marché unique et la compétitivité européenne.

La concomitance des deux événements montre une fois de plus que les droits sociaux et la compétitivité vont de pair. Le socle européen des droits sociaux, qui fait office de boussole et d'antidote à la crise, n'a jamais été aussi important qu'actuellement, compte tenu de la révision de la gouvernance économique de l'Union, de la nouvelle législature qui s'ouvrira à Bruxelles cette année, et de la révision, en 2025, du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux, sans oublier le contexte de la guerre en Ukraine, de la crise du coût de la vie, des transitions écologique et numérique, ainsi que de la fragmentation du paysage politique.

Le socle européen des droits sociaux a vu le jour avec la proclamation interinstitutionnelle signée à Göteborg en novembre 2017 par les présidents du Parlement européen, de la Commission européenne et du Conseil. Ce texte se compose de vingt paragraphes d'analyse et de vingt principes et droits spécifiques concernant l'égalité d'accès au marché du travail, le caractère équitable des conditions de travail et la protection sociale.

J'étais alors député européen et j'ai eu le privilège de participer à la rédaction et aux négociations qui ont permis de finaliser le texte du socle européen des droits sociaux. Cet exercice a mis en lumière les différences d'approche et d'interprétation quant au contenu du socle et à son statut. Pour certains, le socle devait contenir davantage d'engagements au niveau de l'Union, d'une ampleur comparable à celle des règles applicables du cadre macroéconomique et des dispositions relatives au marché unique. D'autres, au contraire, restaient attachés au principe selon lequel les politiques sociales relevaient de la compétence des gouvernements nationaux.

Ces deux points de vue se retrouvent par conséquent dans le résultat final. Le socle a été reconnu comme une importante actualisation des normes et des engagements de

l'Union dans le domaine social, et considéré comme une feuille de route pour le renforcement ultérieur de la dimension sociale de l'Union. Au fil des ans, ce rôle s'est étoffé grâce à l'adoption du plan d'action pour la mise en œuvre du socle et à l'introduction du tableau de bord social dans le processus du Semestre européen. Cependant, le sentiment perdu que les dispositions sociales restent soumises aux impératifs de la gouvernance macroéconomique et budgétaire. Il s'est même renforcé lors de la préparation et de l'adoption de la déclaration de La Hulpe. Deux États membres, la Suède et l'Autriche, n'y ont pas pris part, pas plus que les organisations d'entreprises européennes.

"Cependant, le sentiment perdu que les dispositions sociales restent soumises aux impératifs de la gouvernance macroéconomique et budgétaire."

De toute évidence, ces divergences politiques s'exprimeront au sein du Parlement qui sera prochainement élu. Toutefois, la déclaration devrait donner un nouvel et indispensable élan au développement d'une Union sociale résiliente et compétitive au niveau mondial, en préconisant un plan d'action cohérent dans le domaine social pour le cycle 2024-2029 et l'intégration d'une forte dimension sociale dans le programme stratégique du Conseil européen pour la même période.

Georgi Pirinski
S&D, Bulgarie (2014-2019)
georgi.g.pirinski@gmail.com



Cérémonie de signature de la Déclaration de La Hulpe 15-16 avril 2024 © Présidence belge

UNE SOLUTION PACIFIQUE EST-ELLE POSSIBLE POUR ISRAËL ET LA PALESTINE?

Député de 1994 à 2004, j'ai fait partie de la délégation du Parlement pour Israël et la Palestine. J'étais également membre des Amis conservateurs d'Israël et de l'Association parlementaire pour la coopération euro-arabe. J'ai en outre participé à la formation d'un groupe pour les Amis des musulmans en Europe.

Grâce à ces fonctions, j'ai beaucoup parcouru le monde arabe et je me suis souvent rendu en Israël. Il m'est apparu à plusieurs reprises qu'il était plus facile de voyager au sein d'un groupe de l'Union européenne qu'en tant que Britannique, une nationalité inévitablement associée à une certaine dose de ce que l'on pourrait appeler un héritage colonial. Le Printemps arabe n'avait pas encore eu lieu, mais nous avons été témoins de la triste issue de cette période marquée par l'espoir.

Je me souviens des visites rendues à Yasser Arafat en Palestine: si j'étais prêt à lui serrer la main, je ne l'étais pas à être embrassé. À Damas, j'ai pu rencontrer le président Bachar al-Assad, qui est apparu comme un homme raisonnable entouré de quelques personnalités coriaces. En Arabie saoudite, un exemplaire du Coran m'a été présenté par le président de l'Assemblée consultative; je garde un souvenir ému de ce moment. Lorsque le président a précisé qu'il s'agissait du cadeau le plus précieux qu'il pouvait nous faire, je me suis brièvement inquiété des règles du Parlement relatives aux dons...

Je me suis rendu un jour à Jénine, dans le nord de la Cisjordanie, avec la délégation du Parlement. À la suite d'un attentat, la ville avait été reprise par les Forces de défense israéliennes. Alors que nous franchissions le point de contrôle de l'armée israélienne pour constater

l'ampleur des dégâts (bien plus limités que ceux qui sont aujourd'hui infligés à Gaza), un jeune militaire israélien qui savait ce que nous verrions a tenu ces propos: «Nous sommes de bonnes personnes». Dans la ville, les habitants essayaient tant bien que mal de revenir à leur quotidien. Un jeune marchand de fruits palestinien, qui avait le même âge que le soldat israélien, nous a implorés: «S'il vous plaît, ne nous oubliez pas!». L'un et l'autre sont restés gravés dans ma mémoire.

C'est à Jérusalem que j'ai entendu pour la première fois l'expression «du fleuve à la mer». Une personnalité politique israélienne expliquait alors que nombre de ses compatriotes aspiraient à cette situation, ainsi qu'à un État juif et démocratique. «Nous ne pouvons pas avoir les trois», a-t-il affirmé avec sagesse.

Israël est un pays démocratique dans une région où ce n'est pas la norme. Je suis le premier à condamner les actes atroces perpétrés par le Hamas le 7 octobre dernier et je comprends la terreur que peut inspirer cet acte, en Israël comme dans le reste du monde démocratique.

On ne peut être témoin des événements qui se déroulent actuellement en Israël/Palestine sans compatir pleinement avec les familles juives touchées par la barbarie du 7 octobre, en particulier avec les jeunes innocents qui profitaient de concerts le temps d'un week-end. De même, lorsque la télévision diffuse les images de la désolation qui règne à Gaza, comment ne pas compatir avec les familles, en particulier les jeunes enfants, qui sont témoins de l'horreur et de la dévastation! Ces enfants devenus adultes seront-ils les nouveaux combattants de la liberté? Est-ce là le dessein du

Hamas? Les autorités israéliennes s'engagent-elles tête la première dans la machination mise sur pied par le Hamas à leur intention?

Comment remédier à cette situation? Uniquement par une solution acceptable aux yeux des Israéliens comme des Palestiniens. Une solution à deux États semblait possible au début des années 2000; aussi difficile que cela puisse paraître, il me semble que tout espoir n'est pas perdu, car les deux camps comptent des bonnes volontés.

“Comment remédier à cette situation. Uniquement par une solution acceptable aux yeux des Israéliens comme des Palestiniens. Une solution à deux États semblait possible au début des années 2000.”

«Nous sommes de bonnes personnes», a soufflé ce jeune Israélien à notre délégation du Parlement; «Ne nous oubliez pas», a supplié le jeune Palestinien.

Roy Perry

PPE, Royaume-Uni (1994-2004)
roy.perry123@btinternet.com



© Adobe Stock

L'UNION EUROPÉENNE EST UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA PAIX ET DU PROGRÈS DURABLE

Le projet de la CEE était d'éliminer les barrières qui divisaient l'Europe afin de consolider «la défense de la paix et de la liberté». Plus tard, sous le nom d'Union européenne, sa finalité a été de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses citoyens, en fixant plusieurs objectifs à sa politique étrangère et de sécurité: renforcer la sécurité sous toutes ses formes au sein de l'Union, préserver la paix et renforcer la sécurité internationale, conformément aux buts et aux principes de la charte des Nations unies, ainsi qu'aux principes de l'acte final d'Helsinki et aux objectifs de la charte de Paris, y compris ceux relatifs aux frontières extérieures (article 11 du traité UE).

Ainsi, en tenant compte de ces missions et face aux menaces actuelles de guerre à nos frontières ainsi qu'à la multiplication des conflits armés toujours plus meurtriers qui se déroulent impunément à travers le monde, notre obligation première est de respecter ces objectifs à la lettre, en tant que piliers fondamentaux de notre bien-être. Nous devons rester vigilants et nous assurer que l'Union respecte bien ces objectifs, que nos engagements pour la paix ne seront pas neutralisés ou annulés par l'adoption d'autres mesures ou dispositions contraires ou incompatibles. Le cas échéant, nous devons refuser cette neutralisation ou dilution au profit de politiques, aussi séduisantes que vagues, et autres promesses d'un avenir meilleur, qui agissent sur nous comme un chant de sirènes. Il est urgent de mettre fin à cette escalade de la guerre à tous points de vue, surtout en ce qui concerne les droits de l'homme, mais aussi parce qu'elle mine notre politique de défense de l'environnement. Les guerres sont non seulement des usines à souffrances, mais également un fléau environnemental absolu et un attentat contre la nature.



© Adobe Stock

“Il est urgent de mettre fin à cette escalade de la guerre à tous points de vue, surtout en ce qui concerne les droits de l'homme, mais aussi parce qu'elle mine notre politique de défense de l'environnement.”

C'est ce que démontrent les scientifiques lorsqu'ils soulignent qu'en Syrie, près de 20 % des forêts ont disparu en 10 ans, conséquence directe de la guerre. Par exemple, les explosions d'armements provoquent des incendies difficiles à maîtriser sans les moyens requis (d'après une étude scientifique menée par Angham Daiyoub et publiée dans la revue scientifique Land, «War and Deforestation: Using Remote Sensing and Machine Learning to Identify the War-Induced Deforestation in Syria 2010-2019»).

Alors que les politiques visant à lutter contre le changement climatique représentent le plus grand défi auquel fait face l'Union, nous ne devrions pas ignorer les ravages sur l'environnement provoqués par les armes. Les données de 2023 indiquent que les températures de l'Arctique ont été les sixièmes plus hautes jamais enregistrées, et les dommages

occasionnés par le changement climatique ont entraîné d'importantes inondations et canicules, qui ont durement frappé des millions de citoyens européens.

La majorité parlementaire à Strasbourg et à Bruxelles a très bien compris ce problème, et a réagi en conséquence. En effet, elle a approuvé en cette fin de législature le «règlement relatif à la restauration de la nature», qui implique la protection et le renouvellement de la biodiversité, un pilier du pacte vert pour l'Europe, mais aussi le «règlement pour une industrie “zéro net”», qui vise à favoriser des industries stratégiques propres.

De notre côté, nous devrions avancer dans la même direction, en ayant à l'esprit que la part des citoyens dans toute leur diversité – jeunes ou plus âgés – qui soutiennent la protection de l'environnement et la mise en place de mesures efficaces pour lutter contre le réchauffement climatique ne cesse de croître. Ce sont là des choix politiques qui concrétisent à la fois notre engagement européen en faveur de la paix et d'un progrès durable.

María Izquierdo Rojo
PSE, Espagne (1989-2004)
info@mariaizquierdo.net

ACTIVITÉS DE L'AAD



EPFMA
PEAAD



COLLABORATIONS DE L'AAD

LYCÉE FRANCO-ALLEMAND DE BUC EUROMUN PROJET EN COLLABORATION AVEC LA MAISON JEAN MONNET

Je suis ravie d'avoir fait partie des quatre anciens députés européens invités à participer à la nouvelle initiative d'éducation civique organisée en collaboration avec la Maison Jean Monnet. Le projet EuroMUN du Lycée franco-allemand de Buc a été conçu pour initier les élèves aux processus de recherche de consensus dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratie grâce à un jeu de rôles. Lors de cette simulation, les élèves ont pu se mettre dans la peau de délégués des Nations unies siégeant dans diverses commissions. Monica Baldi (vice-présidente de l'Association des anciens députés au Parlement européen [AAD]), Michael Hindley (coordinateur du programme «PE au campus»), Godelieve Quisthoudt-Rowohl (membre du conseil d'administration également responsable du programme «PE au campus») et moi-même faisons office d'experts invités, et leur fournissons des informations de contexte et des études de cas.

Mon intervention a porté sur les droits de l'homme et les activités économiques. Mars étant le mois B Corp, j'ai commencé mon intervention avec une bonne nouvelle: près de 8 000 entreprises à l'échelle mondiale possèdent désormais la certification «B Corp», ce qui signifie qu'elles ont satisfait à des tests rigoureux sur leur incidence sociale et environnementale. Les élèves ont été heureux d'apprendre qu'une entreprise laitière française était l'une des rares grandes entreprises à s'être engagées dans cette importante démarche de certification, même s'ils ont été déçus de voir si peu de multinationales figurer sur le site de B Corp.

Nous avons abordé le sujet des droits promus par les principes directeurs de

l'Organisation internationale du travail et des Nations Unies, qui, bien que louables, ne sont malheureusement pas toujours respectés. J'ai aussi expliqué comment fonctionnait la sous-commission «Droits de l'homme», et comment les situations d'urgence en matière de droits de l'homme trouvent leur place en plénière: comment je pouvais faire un discours d'une minute un jeudi matin à Strasbourg, et savoir que cela pourrait contribuer à sauver une vie, empêcher une exécution, faire libérer un prisonnier d'opinion, etc.

J'ai pris pour exemple le cas spécifique du travail forcé des Ouïghours dans la région du Xinjiang en Chine, où des «camps de rééducation» continuent de soumettre les minorités musulmanes à une propagande d'État et à des pratiques abjectes telles que la stérilisation forcée, tout en les forçant à travailler dans des conditions inhumaines dans des usines produisant des composants pour des entreprises technologiques américaines et des entreprises mondiales du secteur de la mode. Les élèves ont ensuite proposé une résolution qui condamnait la situation, envisageait des modifications et formulait des recommandations. Ils ont déploré le fait que certains pays (dont la Chine) disposent du droit de veto, et nous avons abordé la nécessité d'une refonte radicale de certains des processus des Nations unies, tout particulièrement à la lumière des événements récents.

Nous avons discuté du rôle important des lanceurs d'alerte et les élèves ont ensuite consacré une section entière de leur résolution au renforcement des lois protégeant les lanceurs d'alerte, avec notamment l'idée nouvelle d'une plateforme accessible (comme une chaîne de télévision) qui pourrait

apporter une meilleure visibilité à ces héros de l'ombre qui aident à dévoiler la corruption, bien souvent au détriment de leur bien-être et de leurs perspectives de carrière. Les élèves ont clairement pris conscience du pouvoir du marché, en exhortant à mettre en place des mesures dissuasives telles que des amendes et des taxes à l'importation. Nous avons abordé le principe consistant à «suivre les traces de l'argent» et l'importance des clauses contraignantes relatives aux droits de l'homme dans les accords commerciaux, ainsi que le recours à des mesures et à des sanctions anti-corruption. C'était encourageant de voir des jeunes valoriser le rôle d'organisations telles que Transparency International, et demander un meilleur financement pour soutenir ces organisations indépendantes qui jouent le rôle de «chien de garde».

J'ai été extrêmement impressionnée par l'organisation de l'événement, auquel ont assisté des dizaines de lycéens venant de pays différents pour aborder des sujets très complexes lors d'un week-end. Discuter avec les professeurs a permis d'avoir un retour précieux sur ce nouveau projet de l'AAD. Cela prouve que lorsque des législateurs expérimentés, des enseignants dévoués et des jeunes motivés se rencontrent pour explorer les manières d'améliorer la société, l'espoir se profile à l'horizon.

Je conclurai ce rapport en citant la professeure Siobhan Rostaing qui a coordonné ce projet avec l'AAD et la Maison Jean Monnet. «Quelques jours après la conférence, une délégation des élèves du club MUN est venue me voir pour fixer une nouvelle date pour l'édition de l'année prochaine! Leur enthousiasme vient surtout de l'expérience unique qu'ils ont vécue grâce à la richesse des connaissances et des enseignements que vous leur avez apportés. Je vous remercie à nouveau d'avoir contribué à faire des participants au LFAEuroMUN des citoyens de l'Union européenne et du monde plus réfléchis, mieux informés et plus engagés.»

Julie Ward
S&D, Royaume-Uni (2014-2020)
julie4nw@gmail.com



Monica Baldi, Michael Hindley et Julie Ward au projet EuroMUN © Lycée Franco-Allemand de Buc

COOPÉRATION AVEC L'IUE/AHUE

ÉTAT DE L'UNION 2024

La quatorzième conférence « The State of the Union » s'est tenue à Florence du 23 au 25 mai 2024 à la Badia Fiesolana, siège de l'Institut universitaire européen, et dans le prestigieux Salone dei Cinquecento du Palazzo Vecchio. L'AAD y a participé consciemment, non seulement avec moi-même, mais aussi avec le Président émérite Enrique Barón Crespo et Evelin Lichtenberger. L'ouverture, confiée à la nouvelle Présidente de l'IUE, Patrizia Nanz, a été suivie d'une conversation spéciale entre Marcelo Rebelo de Sousa, Président de la République du Portugal, et Katerina Sakellariopoulou, Présidente de la République de Grèce. Le président portugais a souligné que, quels que soient les résultats des élections de juin, il est nécessaire de maintenir l'unité de l'Europe et les bonnes relations transatlantiques, de soutenir la victoire de l'Ukraine et une nouvelle stratégie de sécurité pour protéger tous les citoyens. Il a poursuivi en indiquant qu'après la pandémie, de nombreux facteurs ont affecté la résilience et la capacité d'adaptation, tels que l'inflation, qui nécessite la relance de notre économie dans un nouveau cadre financier, et l'environnement international complexe, qui exige un processus d'élargissement adéquat. En ce qui concerne l'élargissement, le président grec a fait valoir qu'il s'agissait d'une occasion unique de revoir les politiques de l'UE et de décider des priorités en créant un meilleur équilibre des pouvoirs fondé sur le respect de la loi.

Par conséquent, l'État de droit et l'indépendance de la justice sont les conditions préalables exigées des pays candidats à l'adhésion, qui ne devraient pas souffrir de la procédure d'entrée longue et bureaucratique. Nombreux sont ceux qui partagent l'avis du président de Sousa selon lequel « les institutions de l'UE sont dépassées par les nouvelles réalités économiques, sociales, scientifiques et technologiques ».

Cette année, la conférence a abordé des thèmes clés tels que la démocratie, l'État de droit, les futurs élargissements de l'UE, la transition numérique et l'écologie. Autant de sujets qui joueront un rôle important lors des prochaines élections européennes. La durabilité a occupé le devant de la scène, avec des débats sur les transitions énergétiques vertes, la cohésion régionale et le changement climatique. Les discussions sur la transformation numérique ont porté sur la compétitivité, l'infrastructure numérique, l'IA et la réglementation de la blockchain. Le débat sur la lutte contre l'ingérence étrangère et la résolution des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient a été particulièrement populaire. Et, comme l'a souligné la vice-présidente de la Commission européenne chargée des politiques sur les valeurs et la transparence, Vera Jourova, « Le prochain vote sera un « test de résistance » de ce que l'UE a mis en place pour contrer l'ingérence étrangère dans le processus électoral ».

"Cette année, la conférence a abordé des thèmes clés tels que la démocratie, l'État de droit, les futurs élargissements de l'UE, la transition numérique et l'écologie."

De même, le Haut représentant pour les affaires étrangères et la sécurité, Josep Borrell, a exhorté l'Europe à « s'affirmer davantage » et à « apprendre à utiliser le langage du pouvoir ». Il a appelé à l'unité et à l'utilisation de nouvelles approches décisionnelles qui ne sont possibles que s'il existe une volonté politique et une compréhension commune du monde.

L'UE doit donc changer, surtout après avoir réagi rapidement et solidairement à la pandémie et à la guerre, mais il est impératif de secouer le système qui fonctionne trop lentement. M. Borrell a ensuite rappelé que nous avons besoin d'une Europe plus forte et unie, où la défense et la sécurité sont primordiales et où l'OTAN peut jouer un rôle efficace dans la défense européenne, sans que les États membres continuent à déléguer la sécurité aux États-Unis. En outre, il a déclaré que le conflit au Moyen-Orient ne peut être résolu que par une solution politique et non militaire.

En substance, la conférence, qui a été interrompue à plusieurs reprises par des manifestations d'étudiants pro-palestiniens, a appelé l'UE à être plus compétitive.

Monica Baldi

PPE-DE, Italie (1994-1999)
baldi.monica@email.it



De gauche à droite : Enrique Barón Crespo, ancien président du Parlement européen et de l'AAD, Evelin Lichtenberger, membre de l'AAD, Monica Baldi, vice-présidente de l'AAD, et Dieter Schlenker, directeur des AHUE.

LEÇON AUX ÉTUDIANTS DE L'INSTITUT TECHNIQUE AGRICOLE DE FLORENCE

AHUE ACCUEILLEN L'INSTITUT TECHNIQUE AGRICOLE FLORENCE, ITALIE | 23 AVRIL 2024 | SUR LE CAMPUS



Anneli Jäätteenmäki lors de sa conférence du 23 avril 2024 devant les étudiants de cinquième année de l'Istituto Tecnico Agrario © Archives historiques de l'UE (AHUE)

Les Archives historiques de l'Union européenne (AHUE) proposent des programmes éducatifs sur mesure pour les étudiants. Ces programmes visent à faire découvrir aux étudiants des sujets importants liés à l'histoire de l'intégration européenne en utilisant le matériel pédagogique des fonds originaux des archives. En avril, j'ai eu le plaisir de donner un cours aux étudiants de cinquième année sur le campus de Florence. Le sujet principal de l'année universitaire est «Une vue d'ensemble de la citoyenneté européenne: chercher et identifier la citoyenneté européenne dans les documents des AHUE – de la consolidation de la paix d'après-guerre à la construction de l'Europe actuelle».

Leslie Hernández, coordinatrice du programme éducatif, avait demandé à tous les étudiants de préparer et d'apporter des objets appartenant à leurs familles. Ils pouvaient ainsi raconter leurs histoires personnelles et familiales, ainsi que leurs liens avec l'histoire européenne. Il s'agissait d'une excellente méthode, qui a donné lieu à des discussions animées. Ces objets qui venaient de leurs grands-parents étaient des éléments historiques: des timbres, une photo d'une malle familiale, différentes horloges, des pièces de monnaie mais aussi une affiche représentant des euros, etc.

Les timbres commémoraient le dixième anniversaire de la déclaration

Schuman, la malle venait de Tripoli (Libye), qui était alors une colonie italienne, et l'une des horloges était un réveil ayant appartenu à un parent d'Amérique. J'ai demandé aux étudiants quel était le premier mot ou sujet en lien avec l'Union européenne qui leur venait à l'esprit. Ma propre réponse était la monnaie commune, ce qui les a stupéfaits. J'ai compris qu'ils n'avaient toujours connu que la monnaie commune, mais que nous, qui sommes plus âgés, l'avons vécu comme une véritable réussite, dont j'ai pu leur raconter l'histoire. Nous avons également abordé les élargissements successifs de l'Union, et bien évidemment l'invasion russe de l'Ukraine. J'ai eu l'impression que pour moi, qui suis finlandaise, cette invasion était un sujet beaucoup plus préoccupant que pour ces étudiants de Florence. Pour eux, il s'agit d'un problème lointain, tandis que pour mon pays, la Russie est notre voisin.

Interlude musical

Dans le cadre de mon cours, on m'a invitée à choisir un intermède musical à faire écouter aux étudiants. L'idée était de varier les sujets de discussion et de donner l'occasion aux étudiants de me poser des questions. J'ai choisi la chanson «Waterloo» d'Abba. Le 6 avril 1974, ce morceau a remporté le Concours Eurovision de la chanson à Brighton. C'était il y a 50 ans. Je me souviens encore de ce jour, j'étais

jeune et je regardais la télévision avec des étudiants suédois. Nous étions si enthousiastes! J'ai choisi cette chanson à cause de ses paroles, qui sont pour moi une ode à la coopération européenne: «Sachant que mon destin est d'être avec toi». Les étudiants les ont écoutées attentivement, et les ont comprises. Ils étaient très motivés, chacun d'entre eux avait préparé un petit texte présentant leurs objets de famille. Cela leur a permis de découvrir que ces objets faisaient partie intégrante de l'histoire européenne. C'est important, et je suis sûre que cela a éveillé leur intérêt pour notre histoire commune.

“Ils étaient très motivés, chacun d'entre eux avait préparé un petit texte présentant leurs objets de famille. Cela leur a permis de découvrir que ces objets faisaient partie intégrante de l'histoire européenne.”

Après le cours, j'ai eu la chance de pouvoir visiter les AHUE. Le directeur Dieter Schlenker et l'archiviste chevronnée Ruth Meyer m'ont fait découvrir les lieux, où j'ai pu examiner des documents historiques concernant l'adhésion de la Finlande à l'Union, ainsi que le rôle des femmes dans le processus d'intégration à l'Union. Ruth Meyer m'a présenté les remarquables discours de Simone Veil au Parlement européen. Cette grande dame, qui a été la première femme Présidente du Parlement, était une survivante de l'Holocauste et une figure des droits des femmes. Je vous recommande vivement de lire son autobiographie “Une vie.”

Anneli Jäätteenmäki
ADLE, Finlande (2004-2019)

VISITE SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE L'UE

BELGIQUE: UN PARLEMENT FÉDÉRAL POUR UNE BELGIQUE FÉDÉRALE – RÉSUMÉ

L'architecture institutionnelle belge peut ressembler à un vrai labyrinthe pour certains, à un mystère pour d'autres, et à une construction juridique ultramoderne pour les juristes. À sa naissance en 1831, le pays était organisé comme un État unitaire, décentralisé et monolingue; mais aujourd'hui, l'article premier de la Constitution belge stipule que «[l]a Belgique est un État fédéral composé de communautés et de régions». En parallèle du niveau de pouvoir fédéral, la Belgique comprend: a) quatre régions linguistiques (la région néerlandophone, la région francophone, la région bilingue de Bruxelles-Capitale et la région germanophone); b) trois communautés (la Communauté flamande, la Communauté française et la Communauté germanophone); et c) trois régions (la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale). Les communautés et les régions mentionnées aux points b) et c) comportent chacune leurs propres gouvernements et parlements; sans parler de la position plus complexe de Bruxelles, que nous n'aborderons pas dans ce résumé.

Cette situation résulte de l'extension du droit de vote et des changements constitutionnels découlant des «réformes de l'État», qui ont fait évoluer la Belgique d'un pays unitaire vers un État fédéral à plusieurs niveaux. La langue est un élément clé dans la compréhension de ces évolutions, car le territoire belge est divisé par la frontière historique et linguistique entre langues germaniques et latines, qui traverse toute l'Europe.

Les niveaux de pouvoir fédéral, communautaire et régional sont chacun responsables de certains domaines spécifiques. En outre, les communautés et les régions sont responsables uniquement des aspects qui leur ont été confiés explicitement, le niveau fédéral s'occupant de tous les sujets restants. Lorsqu'un niveau de pouvoir est responsable d'un domaine d'action en Belgique, il possède également le pouvoir de conclure des traités relatifs à ce domaine au



Présentation du Directeur d'administration du service Affaires juridiques et Documentation parlementaire de la Chambre des représentants de Belgique Pieter Dirck G. Caboor.

niveau international. Pour résumer et simplifier, les communautés sont responsables des sujets liés aux personnes (comme l'éducation), et les régions, des aspects liés aux territoires (par exemple l'agriculture). Le niveau fédéral est chargé, entre autres, de la sécurité sociale, du système judiciaire, de la politique monétaire, de la police et des forces de défense nationale. Les niveaux fédéral, communautaire et régional possèdent tous des pouvoirs législatifs et exécutifs dans les limites de leurs compétences.

“Lorsqu'un niveau de pouvoir est responsable d'un domaine d'action en Belgique, il possède également le pouvoir de conclure des traités relatifs à ce domaine au niveau international.”

Au sein du cadre institutionnel, le parlement bicaméral national originel (devenu le Parlement fédéral), existe encore aujourd'hui. Il comprend 60 membres pour le Sénat et 150 membres pour la Chambre des représentants. Si, en 1831, les deux assemblées disposaient de pouvoirs identiques, c'est aujourd'hui la Chambre qui élabore les politiques au niveau fédéral. Celle-ci est élue au suffrage direct, possède un pouvoir de contrôle constitutionnel total et un plein pouvoir législatif sur les questions fédérales,

contrôle le gouvernement fédéral, vote sur le budget fédéral annuel et peut exercer un droit d'enquête. Les responsabilités du Sénat ont quant à elles diminué progressivement durant ces trois dernières décennies. Son pouvoir législatif est limité, il n'est pas responsable du contrôle du gouvernement fédéral ni des votes sur le budget fédéral, ne peut exercer de droit d'enquête, etc. Le Sénat possède toutefois un pouvoir de contrôle constitutionnel conjointement avec la Chambre, et représente un lieu de rencontre pour les députés des communautés et des régions. Il est composé de 60 sénateurs, parmi lesquels 50 ont été nommés par et parmi leur parlement de communauté ou de région d'origine; les sénateurs exercent un double mandat. Pour le Sénat, il n'existe plus d'élections directes.

Des ouvrages sur l'architecture institutionnelle belge existent déjà, et d'autres seront publiés. Le but de cet article est donc de résumer et de simplifier ces concepts.

Pieter Dirck G. Caboor

Directeur d'administration du service Affaires juridiques et Documentation parlementaire de la Chambre des représentants de Belgique

[L'auteur n'engage que son nom; ses opinions ne reflètent pas celles de la Chambre des représentants de Belgique.]

RAPPORT SUR LA VISITE DE L'AAD EN BELGIQUE ET SUR LES ÉVÈNEMENTS ANNUELS

Du 6 au 9 juin 2024, les Européens auront choisi leurs 720 représentants au Parlement de Strasbourg pour les 5 prochaines années. Cette élection est certainement l'une des plus importantes depuis deux décennies, tant l'Europe a dû et doit encore affronter des crises multiples. Secouée par la décision du Royaume Uni de la quitter, l'UE a dû faire face à une pandémie aux conséquences non seulement sanitaires mais aussi économiques et sociales, bouleversant les modes de vie de nos concitoyens. Puis, l'invasion par la Russie de l'Ukraine, pourtant pays souverain, a choqué puis réveillé les Européens, qui depuis la chute du Mur de Berlin, croyaient que la paix sur le continent européen était acquise pour toujours, et que les échanges commerciaux entre Etats étaient le fondement de cette paix.

Les députés européens nouvellement élus auront donc à construire une nouvelle Europe, tant les défis qui les attendent sont immenses : la guerre en Ukraine, cette guerre hybride avec ses cyberattaques tout azimut nécessitant de passer à une vitesse supérieure pour sa Défense et sa Sécurité, la transition verte pour lutter contre le changement climatique et assurer sa souveraineté énergétique, la transition numérique avec le défi de l'IA, les perspectives de futurs élargissements dans les 20 ou 30 prochaines années, le défi migratoire face au Continent africain de plus en plus peuplé et très instable, la nécessité de prévoir notre souveraineté sanitaire et alimentaire grâce à une politique active de réindustrialisation... L'énumération de ces challenges donnerait le vertige, d'autant plus que la démographie européenne est en berne. Mais l'UE a toujours su réagir face aux crises. Qui aurait imaginé, il y a seulement quelques années, qu'elle lancerait un grand emprunt pour soutenir son économie ébranlée par la pandémie Covid19? Qui aurait imaginé que les 27 s'entendraient pour lancer un grand plan de réarmement (productions de munitions par exemple) pour accroître ses capacités et soutenir l'Ukraine face à l'envahisseur russe ?



Service commémoratif annuel 2024 © Union européenne 2024 - Source : PE

Les citoyens doivent retrouver confiance dans les Institutions européennes, et pour cela envoyer au Parlement des représentants qui auront cette volonté de passer à la vitesse supérieure, pour adapter l'UE à ce monde qui change, tout en défendant ses propres valeurs, en un mot, construire une Europe plus forte, plus souveraine, mais aussi plus proche de ses citoyens. À l'issue des élections du mois de juin, de nouveaux députés découvriront le PE, d'autres le quitteront... J'encourage ces derniers à rejoindre l'Association des anciens députés. L'AAD joue un rôle très important auprès des « anciens » entretenant cette flamme européenne qui nous rassemble, tissant des liens aussi avec ceux qui trop éloignés ne se rendent plus à Bruxelles. J'apprécie tous ceux et celles qui y exercent des responsabilités, créant un véritable esprit de famille : « la famille européenne ».

La dernière Assemblée générale réunie du 8 au 10 avril dernier fut particulièrement intéressante, associant les obligations statutaires à une visite organisée à Bruxelles, dans le cadre de la Présidence tournante de l'UE exercée par la Belgique. Cet événement nous a permis de parler des priorités de la Présidence belge avec Manu Desutter et Mathieu Grosch, anciens membres belges du PE.

Puis les échanges se sont poursuivis le 9 avril, au cours d'une visite du Parlement fédéral, avec l'Ambassadeur Willem Van de Voorde, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'UE, puis avec le Directeur du département juridique Pieter Caboor et enfin avec le Sénateur Gaëtan Van Goidsenhoven. Une fois de plus ces échanges ont mis l'accent sur les risques encourus par l'UE confrontée à un monde devenu dangereux, fragilisé par la montée des nationalismes et ébranlé par les mouvements populistes.

J'ajoute enfin que le service commémoratif annuel que l'Association organise pour rendre hommage aux députés disparus au cours de l'année, est une cérémonie particulièrement émouvante, rassemblant les députés, actuels et anciens, autour des familles présentes : belle cérémonie empreinte de tristesse pour les uns, de joie de se retrouver malgré la peine pour d'autres, c'est là tout l'esprit de la « famille européenne » dont je parlais précédemment. Merci à toutes celles et à tous ceux dont le Président Klaus Hänsch et à son bureau réélus lors de cette Assemblée générale, merci à l'équipe d'Elisabetta Fonck et à son équipe qui font vivre si bien l'Association et qui veillent à maintenir le souffle européen entre nous.

Françoise Grossetête
PPE, France (1994-2019)
fggrosssetete@gmail.com

VISITE SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE L'UE

RAPPORT LETTA SUR L'AVENIR DU MARCHÉ UNIQUE: UNE RÉFÉRENCE

Corriger une longue histoire de promesses non tenues

J'ai eu le privilège de faire partie de la délégation des anciens députés qui s'est entretenue avec l'équipe de la présidence belge en mars 2024. La santé du marché unique a été un sujet récurrent, et notamment les préoccupations soulevées par le fait que son potentiel n'est pas pleinement exploité. L'application insuffisante, voire le non-respect des règles par les États membres, comptait parmi les principaux griefs exprimés. Le rapport tant attendu sur l'évolution du marché unique commandé par le Conseil à l'ancien premier ministre italien Enrico Letta a suscité beaucoup d'intérêt, et l'espoir qu'il exposerait les problèmes sans fard.

La critique la plus complète à ce jour

Le rapport Letta a été publié peu après notre visite, et les anciens députés ne seront pas déçus: il analyse en profondeur, sur 146 pages, les moindres détails de la politique du marché unique. Il propose une série de recommandations afin de renforcer la capacité du marché unique à être le moteur de la prospérité et de l'influence mondiale de l'Union. Il ne s'interdit aucune critique, et ses constatations sont dûment étayées. Paradoxalement, l'échelle et les ambitions du rapport en réduisent l'incidence immédiate. Il n'est assorti d'aucune synthèse ni ne récapitule

ses principales recommandations. Nous pouvons saluer M. Letta pour ses efforts, mais un plan d'action plus solide doit suivre; une tâche qui représenterait un excellent test pour le futur Parlement.

Réaliser les objectifs fondamentaux

Il m'est impossible de résumer l'entièreté du rapport dans ce court article. La mise en œuvre des propositions formulées par le rapport prendra des années et sera problématique sur le plan politique. À mon sens, il convient toutefois de réaliser prioritairement un certain nombre d'objectifs fondamentaux. Les règles fondamentales de la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux doivent faire l'objet d'un suivi constant et être renforcées en permanence. Ces aspects n'ont, de toute évidence, pas été prioritaires ces cinq dernières années.

L'exemple le plus préoccupant est celui des services, qui comptent pour plus de 70 % du PIB de l'Union. M. Letta relève à juste titre que la directive sur les services est une initiative essentielle. Or, le rapport montre qu'une proportion stupéfiante de 60 % des barrières identifiées en 2022 perdurent et que leur démantèlement progresse à un rythme d'une lenteur préoccupante. Des mesures doivent être prises rapidement dans les secteurs problématiques.

Les règles relatives aux biens devraient être appliquées et respectées de manière cohérente. Il ne faut pas renoncer à une harmonisation maximale, et les consommateurs devraient pouvoir bénéficier d'un accès sans entraves aux biens provenant de n'importe quel État membre.

L'efficacité des marchés publics est cruciale pour atteindre les objectifs stratégiques de l'Union. Des mesures pour développer la concurrence, encourager les passations de marchés transfrontières et stimuler l'innovation peuvent être introduites rapidement. Par ailleurs, des mesures encourageant les PME à tirer parti du marché unique sont indispensables pour une économie dynamique et innovante.

Les mesures prises pour réaliser ces objectifs fondamentaux contribueront à l'ambition du marché unique d'«aller vite et loin». Elles contribueront aussi positivement aux mesures détaillées proposées par le rapport pour améliorer les performances dans la finance, l'énergie, le transport, la santé et les communications numériques.

Mieux légiférer

Ce rapport a le courage de s'attaquer aux problèmes du processus d'élaboration de la législation et à la question d'une réglementation plus cohérente et efficace du marché unique fondée sur des analyses d'impact plus simples et plus transparentes. Il souligne également que la prépondérance des accords en première lecture a débouché sur «des règles représentatives des rapports de force plutôt qu'une réglementation rationnelle basée sur des données probantes». Après avoir travaillé sur de nombreux accords en deuxième lecture lors de mon premier mandat, je suis persuadé que le Parlement pourrait légiférer mieux et plus rapidement en privilégiant ce processus.

Malcolm Harbour

PPE-DE, CRE, Royaume-Uni
(1999-2009, 2009-2014)
harbournutlands@sky.com



Enrico Letta présentant son rapport sur l'avenir du marché unique
© Union européenne, 2024

LA PRÉSIDENTE BELGE



La délégation de l'AAD avec S.E. l'Ambassadeur Willem Van de Voorde le 9 avril 2024.

La visite de notre groupe AAD en Belgique, en raison de la présidence de l'UE, a été une expérience particulière pour moi, car il s'agissait d'une visite dans mon propre pays.

Que fait la Belgique dans le cadre de cette présidence ? Nous avons reçu une explication détaillée à ce sujet, qui peut également être lue sur le site web www.belgium24.eu. La visite a commencé par un dîner de lancement le lundi 8 avril, en présence de M. Manu Desutter de Knokke, président de l'association des anciens membres du parlement belge Pro Lege. Mathieu Grosch d'Eupen, ancien MdPE et représentant de longue date de la communauté germanophone de Belgique, était également présent. Cette petite communauté, aujourd'hui appelée Ost-Belgien, est le groupe de population le mieux représenté au Parlement européen. Cela montre d'emblée que la Belgique est un pays complexe. Cette partie de la Belgique a été ajoutée au pays après la Première Guerre mondiale.

Ensuite, le 9 avril, il y a eu la visite officielle du Parlement fédéral belge. Nous avons été accueillis avec un café dans la salle de réunion située en face du bâtiment du parlement, le Palais de la Nation. Des interprètes étaient présents pour l'anglais, le français, l'allemand et le néerlandais. Nous avons d'abord eu droit à une explication complète et très informée de la situation politique de la présidence belge de l'Union européenne, au cours des six premiers mois de l'année 2024. L'ambassadeur Willem Van de Voorde est un diplomate très compétent qui nous a présenté l'état d'avancement de nombreux

dossiers et mesures discutés au plus haut niveau afin d'amener les États membres à coopérer et à conclure des accords dans une certaine direction. Il a présidé le Coreper II pendant la présidence belge.

“L'ambassadeur Willem Van de Voorde est un diplomate très compétent qui nous a présenté l'état d'avancement de nombreux dossiers et mesures discutés au plus haut niveau afin d'amener les États membres à coopérer et à conclure des accords dans une certaine direction.”

Ensuite, Pieter Caboor a tenté d'expliquer le pays de Belgique aux anciens MdPE présents. Il est directeur du service de législation de la Chambre des représentants. La Belgique est peut-être le pays le plus difficile à gouverner au monde et il devient de plus en plus difficile de former un gouvernement fédéral. La question se pose même de savoir si la Belgique existera encore telle que nous la connaissons aujourd'hui en 2030. Cette année-là, le pays fêtera ses 200 ans d'existence. Un pays créé en 1830 par une révolution à Bruxelles,

lorsque les provinces méridionales se sont détachées du Royaume-Uni des Pays-Bas. Certains déplorent encore cette scission d'un pays potentiellement puissant. Les Pays-Bas méridionaux ont choisi le nom de Belgique, qui était en fait le nom latin des Pays-Bas. Le pays a choisi le français comme langue officielle en 1830 pour se démarquer de La Haye et parce que l'élite parlait alors le français. Ce n'est qu'en 1932 que le néerlandais a été officiellement admis comme langue administrative. Le suffrage universel a permis de constater que la majorité du pays parlait le néerlandais. Après six réformes de l'État, le pays est passé d'un État national à un État fédéral avec trois communautés culturelles (néerlandaise, française, allemande) et trois régions : La Flandre au nord, la Wallonie au sud et Bruxelles au centre du pays. Chacune dispose d'un gouvernement et d'un parlement. Au-dessus, il y a le parlement et le gouvernement fédéral. Mais dans de nombreuses compétences, il n'y a pas de hiérarchie des décisions, de sorte que la Belgique en tant qu'État ne peut pas prendre position et doit s'abstenir lors des conseils des ministres européens. Une véritable frontière politique est donc apparue à travers la Belgique lorsque la frontière linguistique a été établie en 1962. Le paysage politique est différent au nord et au sud, avec des partis différents. Il y a actuellement sept partis au sein du gouvernement fédéral pour obtenir une majorité au parlement. La tâche s'annonce d'autant plus difficile que les sondages indiquent que la Flandre se rapproche de l'extrême droite et la Wallonie de l'extrême gauche. Il n'y a pas de presse nationale, il y a des mondes séparés dans les médias.

Une autre table ronde a suivi, suivie d'une séance de questions-réponses. Nous avons ensuite pu nous dégourdir les jambes pour une visite de l'autre côté de la rue, au Sénat et à la Chambre, en deux groupes, avec un guide anglophone et un guide francophone. Enfin, un déjeuner léger a été servi au restaurant.

Jan Dhaene
Verts/ALE, Belgique (2002-2004)
jantedhaene@gmail.com

VISITE SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE L'UE

L'ÉTAT DE DROIT ET L'ÉLARGISSEMENT DE L'UE



Chambre des représentants de Belgique



Parlement fédéral belge



Sénat belge

Lors de notre échange avec S.E. l'Ambassadeur Willem van de Voorde, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Union européenne et en sa qualité de Président de l'UE, nous avons discuté du rôle de l'État de droit dans le processus d'élargissement de l'Europe. Le respect de l'État de droit est l'un des principaux critères de Copenhague pour l'adhésion à l'Union européenne. De l'avis général, cette valeur fondamentale est menacée et même violée par les États membres actuels.

L'Union européenne perdrait son identité et son « âme » si ces violations étaient tolérées et ne cessaient pas immédiatement.

L'Union européenne a développé ces derniers temps une série d'instruments pour ramener un État membre dans le droit chemin, allant d'un dialogue en douceur sur une question d'État de droit à des sanctions financières en cas de mauvaises pratiques persistantes.

La présidence du Conseil de l'Union européenne a clairement indiqué que les pays candidats ne pouvaient pas bénéficier d'un rabais sur le principe de l'État de droit. Divers programmes de l'Union européenne ont été mis en place pour analyser les déficits, suivre les progrès et apporter une aide avec le soutien d'experts en droit. L'indépendance du pouvoir judiciaire par rapport aux intérêts politiques et partisans doit être garantie.

Le système judiciaire doit être suffisamment équipé et financé pour éviter les abus et la corruption.

Les membres du Parlement européen et de la présidence belge ont souligné la nécessité de disposer d'une situation judiciaire solide et stable dans un pays candidat avant la décision finale d'adhésion.

Jo Leinen

S&D, Allemagne (1999-2019)
jo.leinen@outlook.com

Toutes les photos de la visite de l'AAD en Belgique sont disponibles sur le compte Flickr de l'AAD :

bit.ly/FMAVisitBelgium



La délégation de l'AAD et les membres du personnel lors du dîner de lancement de la visite de l'AAD en Belgique le lundi 8 avril 2024 avec les intervenants Manu Desutter, président de Pro Lege et Mathieu Grosch, ancien député belge et membre de l'AAD.

RÉSEAU DES ANCIENS DÉPUTÉS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FP-AP À PARIS

Le 23 février dernier ont eu lieu, comme il est d'usage, la réunion préparatoire du Conseil et l'Assemblée générale de l'Association européenne des anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe (FP-AP), organisation dont notre association fait partie. Il s'agit d'un rendez-vous annuel organisé à Paris, dans les locaux de la résidence de l'Assemblée nationale.

Nos collègues français ont saisi cette occasion pour organiser la veille, à l'Assemblée nationale, une conférence-débat très intéressante, intitulée «L'artificialisation de l'intelligence» et axée sur les principales conséquences possibles de l'intelligence artificielle (IA) sur notre société. Nous avons pu, lors de cette conférence, écouter deux intervenants de premier ordre: Guillaume Gérard, chargé de l'IA générative pour l'Europe méridionale et centrale chez Capgemini, entreprise française de conseil technologique reconnue au niveau mondial, et Cédric Villani, mathématicien qui a reçu en 2010 la médaille Fields (considérée comme l'équivalent du prix Nobel pour les mathématiciens) et ancien député.

M. Gérard a brillamment présenté les différentes technologies qui existent actuellement dans le domaine de l'intelligence artificielle et a donné un aperçu de la situation du secteur au niveau mondial. Lors du débat, ses réponses aux questions qui lui ont été posées ont démontré sa connaissance approfondie du sujet

et des éventuelles conséquences pour la société. Son intervention a complété et particulièrement bien illustré l'extraordinaire conférence de Cédric Villani, qui a marqué toutes les personnes présentes. M. Villani avait, à la demande du président Macron, présidé à l'élaboration de la stratégie nationale de la France en matière d'IA, en 2018. Le rapport Villani, intitulé «Donner du sens à l'intelligence artificielle», met au point une stratégie en matière d'IA pour la France et pour l'Europe. Lors de son intervention, M. Villani a abordé la question des problèmes éthiques, de la réglementation, des conséquences sur la société et des nouveaux défis posés par l'intelligence artificielle.

Le lendemain, l'Assemblée générale a élu le nouveau président de la FP-AP. Deux excellents candidats étaient en lice: Filippo Lombardi, de la délégation suisse, et Dario Rivolta, membre de la délégation italienne et vice-président de la FP-AP. Tous deux possèdent une grande expérience en matière de politique internationale. Filippo Lombardi a été élu, par une seule voix d'écart, pour le mandat 2024-2026. Le nouveau président prendra ses fonctions en remplacement du président sortant, Walter Schwimmer, lors de la prochaine réunion du Conseil, organisée à Graz (Autriche) du 2 au 4 mai. L'Assemblée générale a approuvé la déclaration de Paris présentée par le Conseil au sujet des multiples crises et conflits qui ébranlent actuellement le monde.



Cédric Villani, mathématicien, lauréat de la médaille Fields (2010), ancien député et directeur de la stratégie française en matière d'IA, et Guillaume Gérard, responsable de GenAI pour l'Europe du Sud et l'Europe centrale chez Capgemini.

FP-AP Déclaration de Paris 23 février 2024



Multitude des crises

L'Europe et le monde entier sont confrontés à une multitude de crises et de conflits. Au nom de ses quelque 11 000 membres, l'Association européenne des anciens parlementaires des États membres du Conseil de l'Europe appelle les parlements, les gouvernements et les organisations internationales à développer des stratégies et des actions pour sortir de cette situation. Depuis deux ans, la Russie de Poutine mène une guerre sans merci contre l'Ukraine, attaquant de plus en plus de cibles civiles, d'infrastructures, d'habitations et de civils, dont de nombreux enfants. En outre, des milliers d'enfants ukrainiens ont été retirés à leurs parents et emmenés en Russie, en violation flagrante du droit international. Nous avons été choqués par l'annonce de la mort du dissident russe Alekseï Navalny dans un camp de prisonniers russe notoire. Un représentant de l'opposition a été réduit au silence. Nous condamnons ce crime sans réserve. Les enfants sont également les victimes sans défense de la lutte menée par Israël contre l'organisation terroriste Hamas à Gaza. Israël a sans aucun doute le droit à la légitime défense, ce qui, après la barbarie du 7 octobre, inclut l'élimination des terroristes. Toutefois, Israël a également l'obligation de respecter le principe de proportionnalité et de garantir des services de base à la population. Suite à la guerre déclenchée par l'Azerbaïdjan au Haut-Karabach nous demandons que le déplacement de ses habitants arméniens cesse et que ceux déjà chassés puissent réintégrer leur pays sans être inquiétés ou menacés. Les nouvelles du Soudan sont également alarmantes, où le conflit militaire entre l'armée et les milices armées contraint des millions de personnes à fuir et fait des centaines de morts chaque jour. Malheureusement, il ne s'agit pas de tous les cas de violations systématiques du droit international, des droits de l'homme et de la dignité humaine. Nous appelons la communauté internationale, le Conseil de l'Europe, l'OSCE et les Nations Unies à utiliser toutes leurs possibilités pour créer un monde plus juste et plus pacifique.

RÉSEAU DES ANCIENS DÉPUTÉS

Dans cette déclaration, il est demandé aux parlements, aux gouvernements et aux organisations internationales de mettre en œuvre de toute urgence des stratégies et des mesures en vue de sortir de la situation actuelle.

Il est rappelé que, depuis plus de deux ans, la Russie de Poutine mène une guerre sans merci contre l'Ukraine et s'attaque aux civils, aux infrastructures, aux logements et à l'ensemble de la société. De nombreux enfants ukrainiens ont été tués ou séparés de leurs parents et emmenés en Russie, ce qui constitue une violation flagrante du droit international. La déclaration contient également une condamnation de la mort du dissident russe Alexeï Navalny dans une prison russe située en Arctique: sa disparition découle

d'une volonté de réduire au silence la principale figure de l'opposition à Poutine. La déclaration porte aussi sur la guerre à Gaza. Si le droit d'Israël à la légitime défense est reconnu, cet État est cependant enjoint de respecter le principe de proportionnalité et de garantir l'accès de la population à des services de base, comme l'impose le droit.

L'Assemblée s'est également prononcée pour l'inclusion, dans la déclaration, d'un appel à recourir aux moyens nécessaires pour mettre un terme à l'exode de la population arménienne du Haut-Karabakh qui fuit les menaces, le climat de peur et le conflit armé avec l'Azerbaïdjan, ainsi qu'à celui des millions de personnes

elles aussi contraintes, au Soudan, de fuir leurs terres en raison du conflit entre l'armée régulière et des milices armées.

La violation systématique du droit international, des droits de l'homme et de la dignité humaine dans tous ces conflits est clairement dénoncée dans la déclaration, qui demande à la communauté internationale, au Conseil de l'Europe, à l'OSCE et aux Nations unies de faire tout leur possible pour parvenir à un monde plus juste et en paix.

Teresa Riera Madurell
S&D, Espagne (2004-2014)
trierama@gmail.com

Le 3 mai 2024, dans le cadre de la **réunion de la FP-AP à Graz** (Autriche) du 2 au 4 mai 2024, s'est tenue une table ronde intitulée « *Si le Conseil de l'Europe n'existait pas...* » qui a été suivie d'une séance solennelle « 75e anniversaire du Conseil de l'Europe ». Teresa Riera Madurell rendra compte de ces rencontres dans l'édition de septembre du Bulletin de l'AAD.

Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne partagent les mêmes valeurs fondamentales – droits humains, démocratie et prééminence du droit – mais ce sont des entités distinctes qui remplissent des missions différentes, quoique complémentaires.



Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne

Conseil de l'Europe		Union européenne
1949	Fondé	1957
46	Etats membres	27
700 million	Population	448 million
	Drapeau	
Ode à la Joie	Hymne	Ode à la Joie



Coopération juridique

L'UE a adhéré à 12 conventions du Conseil de l'Europe et fait partie de plusieurs organes spécialisés.



Coopération technique

47 programmes conjoints pour un total de 207.5 millions € en Europe et ailleurs*

*Au 03/05/2022



● CdE ● CdE et UE ● aucun

© Conseil de l'Europe, 2024

PROGRAMME PE AU CAMPUS

EUROPE, INCLUSION ET JUSTICE SOCIALE

UNIVERSITÉ D'OVIEDO, ESPAGNE | 28 MARS 2024 | SUR LE CAMPUS

J'ai cherché à donner un aperçu de la situation en ce qui concerne l'objectif de rendre l'Union européenne plus sociale et plus inclusive. Pour ce faire, j'ai utilisé les données de différents rapports publiés, qui montrent la forte corrélation entre une plus grande inclusion et plus de justice sociale. En 2020, le taux d'emploi était inférieur de 5,5 points de pourcentage à l'objectif de 78 % à l'horizon 2030 que l'Union s'est fixé. Ce taux était plus élevé dans les régions plus développées (76 %) que dans les régions en transition (72 %) et dans les régions moins développées (67 %). Dans ces dernières, il a néanmoins augmenté de 7 points de pourcentage entre 2013 et 2020. Au cours de cette période, le taux de chômage de l'ensemble des États membres de l'Union, qui avait atteint un pic à 11,4 %, est tombé à 7,1 % (en augmentation par rapport aux 6,7 % de 2019).

En 2019, près de 91 millions de personnes dans l'UE (soit 20 % de la population) étaient menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale. Cette proportion est légèrement plus élevée dans les zones rurales, où elle atteint 22 %, que dans les zones urbaines (21 %) et dans les zones périurbaines (19 %), mais elle a diminué dans les trois



Liliana Rodrigues et D. Antonio González-Busto, doyen du Barreau d'Oviedo
© Université d'Oviedo



Liliana Rodrigues avec des étudiants du groupe 2B Droit des affaires à l'exposition de posters sur les ODD et l'UE à l'Université d'Oviedo, Espagne © Université d'Oviedo

cas entre 2012 et 2019. L'objectif de l'Union est de réduire le nombre de personnes menacées d'au moins 15 millions d'ici à 2030. Dans l'Union, la proportion de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2019 était légèrement plus élevée dans les zones rurales (22,4 %) que dans les zones urbaines (21,3 %) et périurbaines (19,2 %).

La pauvreté et l'exclusion sociale ont diminué dans l'Union, mais elles restent élevées dans le sud et dans les zones rurales de l'est. Plus de 30 % de la population est menacée de pauvreté dans plusieurs régions d'Espagne, d'Italie, de Grèce, de Roumanie et de Bulgarie. Dans l'est de l'Union:

- 28,5 % des personnes étaient menacées de pauvreté et d'exclusion sociale en 2019;
- soit plus d'une personne sur quatre;
- cette proportion s'élevait à 19,5 % dans les zones périurbaines;
- et à 15,2 % dans les zones urbaines;
- elle était beaucoup plus élevée dans les zones rurales de Bulgarie et de Roumanie (plus de 40 %);
- entre 2012 et 2019, elle a diminué de près de 10 points de pourcentage dans les zones urbaines et rurales et de plus 8 points de pourcentage dans les zones périurbaines.

Dans le sud de l'Union:

- la pauvreté et l'exclusion sociale sont réparties de manière plus uniforme et restent à un niveau élevé;

- en 2019, près d'une personne sur quatre était menacée, toutes zones confondues. En revanche, dans le nord-ouest de l'Union:
- la proportion de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale dans les zones urbaines atteignait 21,3%;
- contre 15,7 % dans les zones périurbaines;
- et 15 % dans les zones rurales.

Le taux d'emploi des migrants en provenance de pays tiers a augmenté, mais reste inférieur à celui des personnes nées dans l'Union (62 % contre 74 % en 2020) dans la plupart des régions, et en particulier pour les diplômés de l'enseignement supérieur. La menace de pauvreté et d'exclusion sociale pour les personnes nées en dehors de l'Union est deux fois supérieure à celle qui pèse sur les personnes nées dans l'Union, et le taux de privation matérielle est particulièrement élevé. Les migrants en provenance de pays tiers (personnes nées en dehors de l'Union) sont confrontés à davantage de difficultés sur les marchés du travail et sont davantage menacés de pauvreté. Cet aperçu synthétique, tiré d'un travail de 350 pages, montre à peu près clairement la voie à suivre pour renforcer et améliorer la cohésion en Europe.

Liliana Rodrigues

S&D, Portugal (2014-2019)

lilianarodrigues2@gmail.com

PROGRAMME PE AU CAMPUS

LA CORÉE, LE POUVOIR DE L'UNION ET LE RÔLE DU

INSTITUT LUISS D'ANALYSE ET DE POLITIQUE EUROPÉENNE, ITALIE | 18 AVRIL 2024 | SUR LE CAMPUS

Au mois d'avril, je me suis rendu à l'université LUISS, à Rome, pour participer à l'un des colloques Jean Monnet intitulés «La péninsule coréenne et l'Union européenne — Relations bilatérales à l'ère de la géopolitique et de la géoéconomie». Le colloque a été ouvert par Choi Jong-Ho, actuel ministre et consul général de la République de Corée en Italie, et ancien ambassadeur-désigné de la République de Corée en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Mon discours liminaire portait, en premier lieu, sur la situation actuelle en Asie du Nord-Est à la suite de l'allocution du Nouvel An 2024 de Kim Jong Un, qui a rejeté tout intérêt pour la réunification coréenne et a tissé des liens étroits avec Moscou. Cela semble mettre un terme à l'intérêt à long terme du Nord pour la normalisation des relations avec les États-Unis, étant donné qu'après l'échec du sommet de Hanoï de 2019 entre le président Donald Trump et Kim Jong Un, Pyongyang a conclu que les États-Unis n'étaient ni disposés ni capables de tenir parole.

J'ai ensuite examiné le rôle du Parlement européen dans l'établissement des relations avec la Corée du Nord, avec trois délégations ad hoc au nom de la commission des affaires étrangères, avant la première visite de la troïka en 2001 pour établir des relations diplomatiques et le



Glyn Ford lors de sa conférence dans le cadre de la série de séminaires Jean Monnet « La péninsule coréenne et l'UE - Relations bilatérales à l'ère de la géopolitique et de la géoéconomie » à l'Institut LUISS pour l'analyse et la politique européennes. © LUISS



De gauche à droite : Matteo Dian (Université de Bologne), John Delury (Université Yonsei et Académie américaine de Rome), Thomas Christiansen (Professeur de sciences politiques et d'intégration européenne, Université Luiss), Tereza Novotna (Université libre de Berlin et Université Luiss), Marcell Burdelski (Université Vistula de Varsovie et Asia Pacific Society Poland), Glyn Ford (Membre de l'AAD) et Jongho Choi (Ministre et Consul général, Ambassade de la République de Corée en Italie) © LUISS

rapport national de la Commission recommandant un «dialogue critique». Il s'ensuit une vague de reconnaissance de la part des États membres, au moment où le Parlement européen a créé, en 2004, une délégation permanente pour la péninsule coréenne. Cette délégation a mené des travaux au cours des vingt dernières années avec de nombreux députés éminents qui ont rempli le rôle de président.

Mon intervention a laissé place à une table ronde avec John Delury, professeur à l'université de Yonsei et auteur de l'œuvre «Agents of Subversion» (2022), Marcell Burdelski, ancien ambassadeur polonais en Corée du Nord et aujourd'hui à l'université Vistula, Matteo Dian de l'université de Bologne, et Tereza Novotná et Thomas Christiansen de l'université LUISS. Une séance de questions-réponses a ensuite eu lieu avec les intervenants et moi-même, pour les personnes sur place et celles en ligne.

Le lendemain, j'ai donné une présentation hybride sur le thème «L'Union en tant que puissance mondiale: point de vue du Parlement européen». Cette présentation était organisée par le pôle de recherche sur la gouvernance de l'Union européenne intitulé «Intégration européenne et politiques publiques». Elle était ouverte aux universitaires, aux post-doctorants et aux étudiants diplômés et présidée

par Youngah Guahk, chargée de cours en affaires asiatiques à l'université LUISS. J'y ai examiné l'Union en tant que pouvoir économique et réglementaire grâce au commerce, au développement et à sa capacité de fixer des normes mondiales; un pouvoir d'influence grâce à ses travaux sur l'observation électorale et un pouvoir de contraindre émergent à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Mon travail s'est achevé par une reprise de ma présentation de la veille, avec une conférence finale sur «L'engagement de l'Union dans la péninsule coréenne» à des étudiants de troisième année suivant le cours «Culture et politique asiatique — un accent particulier sur la péninsule coréenne».

Au cours de la séance de questions-réponses qui a suivi, les étudiants étaient intéressés à la fois par l'évolution du pouvoir du Parlement au sein de l'Union et par le poids croissant du Parlement au sein de l'architecture institutionnelle plus large de l'Union. En outre, ils souhaitent voir si le Parlement utilisera son pouvoir pour définir le prochain programme de la Commission, s'engager dans la répartition des portefeuilles et, le cas échéant, rejeter Ursula von der Leyen comme candidate tête de liste.

Glyn Ford

PSE, Royaume-Uni (1984-2009)
glynford@polint.eu

EURODIACONIA : L'EUROPE SOCIALE POUR RENFORCER LA DÉMOCRATIE DANS L'UE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'EURODIACONIA, ROUMANIE | 16 MAI 2024 | SUR LE CAMPUS

Eurodiaconia est un réseau européen d'églises et d'ONG chrétiennes qui fournissent des services sociaux et de santé et défendent la justice sociale. Ses membres représentent les besoins et les expériences uniques de nombreuses organisations nationales et régionales à travers l'Europe. À l'heure où la majorité des Européens expriment leurs inquiétudes face à la hausse du coût de la vie, à l'augmentation de la pauvreté et à la précarité des emplois, Eurodiaconia s'engage à renforcer l'Europe sociale. En tant qu'acteur influent dans le contexte européen, Eurodiaconia a publié son manifeste pour les élections du Parlement européen de 2024, exhortant les candidats à « construire une Europe véritablement sociale ». Le manifeste encourage les candidats à donner la priorité aux questions sociales, telles que les soins de santé, l'éducation et la réduction de la pauvreté, dans leurs campagnes. Il reflète un engagement à construire une Europe plus inclusive et plus compatissante.

Eurodiaconia a tenu son Assemblée générale annuelle (AGA) 2024 au Palais patriarcal de Bucarest, en Roumanie, du 14 au 17 mai dernier. Au cours de cet événement, les membres ont discuté des stratégies, partagé les meilleures pratiques et renforcé leurs efforts de collaboration. Le thème de l'AGA de cette année était « Diaconie et Démocratie ». Les membres d'Eurodiaconia ont participé à des discussions et à des ateliers sur le rôle essentiel que jouent les organisations et les individus dans la promotion d'une société démocratique plus inclusive et plus résistante. Jean Lambert et moi-même, en tant que membres de l'AAD, avons été invités à prendre la parole lors de cette AGA d'Eurodiaconia dans le cadre d'un débat avec tous les participants, en nous concentrant sur nos propres expériences en tant que membres du Parlement européen, quels étaient nos objectifs initiaux, s'ils ont été atteints et quelles priorités nous fixerions pour le nouveau parlement issu des élections européennes de juin 2024. Jean a résumé sa présentation initiale comme suit : **«Trois objectifs principaux lors de mon entrée au Parlement européen en 2004 et mon évaluation du degré de réalisation :**

- Permettre aux citoyens de s'exprimer au sein du PE et aux citoyens de s'exprimer au sein du PE. Cet objectif a été partiellement

atteint grâce à des liens étroits avec les organisations de la société civile, en particulier celles liées à mes commissions parlementaires et à certains travaux de ma délégation (j'ai présidé la délégation pour l'Asie du Sud pendant 10 ans, ce qui incluait le Bangladesh à l'époque de la catastrophe du Rana Plaza).

- Établir des liens entre le changement climatique et les domaines politiques sur lesquels je travaillais, afin que le climat ne soit pas uniquement considéré comme l'affaire des commissions de l'environnement et de l'énergie ! Objectif partiellement atteint.

- Disposer d'une politique d'asile et d'immigration positive qui reconnaisse que les personnes ont des droits et une « agence ». Progrès marginaux - une lutte difficile.

3 sujets d'une importance capitale pour les prochaines élections du PE:

- Promouvoir la démocratie et les droits de l'homme, au sein de l'UE et au niveau international - l'UE et les valeurs qu'elle représente sont attaquées par une série de forces qui veulent diviser nos sociétés, encourager les « guerres culturelles », restreindre nos libertés et (à mon avis) menacer notre avenir. L'UE est vraiment importante, tout comme ces élections.
- Veiller à ce que la justice sociale et la politique climatique aillent de pair - veiller à ce que les plus pauvres ne supportent pas les coûts du changement et que le Green Deal améliore la qualité de vie des gens. Montrer que la protection de notre environnement et les dépenses liées à la politique climatique ne nuisent pas à la sécurité alimentaire ou à nos services sociaux.

- La sécurité - les futures dépenses de défense et la coopération, compte tenu de la situation mondiale, mais aussi la sécurité quotidienne des citoyens. Leur capacité à nourrir leur famille, à trouver un emploi décent, un logement décent, etc. En ce qui concerne ma propre présentation initiale, voici les points que j'ai soulevés : **«Trois objectifs principaux lors de mon entrée au PE en 2004 et mon évaluation du degré de réalisation :**

- Faire la différence pour une solution au conflit israélo-palestinien, perçu comme le cancer des relations internationales, sapant le droit international et empoisonnant l'ONU et l'UE. Objectif non atteint - Israël continue de massacrer la population de Gaza, en

représailles à l'attaque terroriste du 7 octobre menée par le Hamas.

- Faire progresser les droits de l'homme en général, et les droits des femmes en particulier, et les intégrer dans la politique étrangère et de sécurité de l'UE, la politique de sécurité et de défense commune de l'UE, la politique de développement de l'UE et les politiques en matière d'asile et de migration. Objectif partiellement atteint.

- Aider les défenseurs des droits de l'homme. En grande partie atteint. **Principaux thèmes d'intérêt social et politique pour les prochaines élections européennes :**

- Défendre l'UE, la démocratie, les droits de l'homme et les valeurs européennes contre les partis d'extrême droite et leurs soutiens extérieurs, qui prétendent les détruire tous. Aider l'Ukraine à lutter contre l'agression russe et corriger les politiques européennes en matière d'asile et de migration sont des tests clés.

- Réaliser l'Europe sociale - lutter contre la pauvreté et les inégalités, intégrer les migrants, garantir un travail et un logement décent pour tous, inverser le déclin démographique dans l'UE.

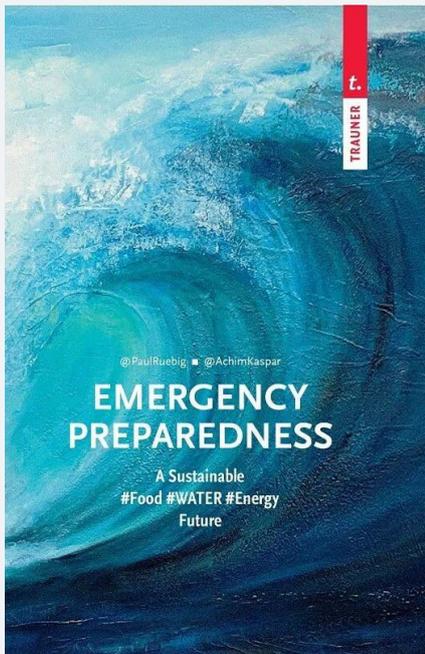
- Réguler la double transition numérique et énergétique pour lutter efficacement contre le changement climatique, tout en garantissant la sécurité alimentaire, la réindustrialisation de l'Europe et en veillant à ce que les transformations sociales inhérentes requises soient justes et inclusives". Nos présentations ont été suivies d'une discussion animée et d'un « examen de conscience de l'euro ». J'espère que nos points de vue et les échanges sur les principaux défis à venir seront utiles aux membres d'EuroDiaconia dans leur travail avec les personnes vulnérables qu'ils aident et dans leur plaidoyer en faveur d'une Europe sociale plus forte. Diaconia, mot grec signifiant service, signifie service pour et avec les personnes dans le besoin. Il fait également référence à la construction de ponts dans la société, générant une connaissance accrue et une valeur ajoutée. C'est ce qui est absolument nécessaire pour renforcer l'Europe sociale et sauver la démocratie dans l'UE.

Ana Gomes
S&D, Portugal (2004-2019)
ammg54@gmail.com



EMERGENCY PREPAREDNESS

par **Paul Rübig** et **Achim Kaspar**, publié par Trauner Verlag



Embarquez pour un voyage transformateur dans l'avenir de la vie durable avec « Emergency Preparedness » (préparation aux situations d'urgence). Cette nouvelle version aborde les questions de la pénurie d'eau, de l'alimentation et de la durabilité énergétique, et constitue un guide complet pour naviguer dans le réseau complexe de la gestion des ressources mondiales.

Démasquer la crise : Alors que la demande en eau, en nourriture et en énergie dépasse la croissance démographique, le monde est confronté à des défis de plus en plus importants. De l'intensification des besoins agricoles aux impacts du changement climatique, ce livre dissèque les crises mondiales, en soulignant la nature interconnectée de notre écosystème de

ressources. Il se déroule en trois parties, chacune apportant un éclairage sur des questions urgentes.

1. Perspectives européennes : Avec quatre avis du Comité économique et social européen, cette section offre des perspectives régionales et des considérations politiques.

2. Impératifs mondiaux - ODD 6 : Plongez dans les perspectives internationales, en vous concentrant sur l'objectif de développement durable n° 6. Cette section présente une feuille de route pour les objectifs mondiaux, en soulignant le rôle de la gestion de l'eau dans la durabilité au sens large.

3. Innovations et mises en œuvre : Explorer les technologies de pointe et les innovations scientifiques. Soulignant le rôle central de la recherche, cette section aborde les laboratoires vivants, les jumeaux numériques, l'oxydation et le plasma froid, les capteurs, les compétences en matière d'entrepôt de données, les fermenteurs, les raclers d'inondation et de flottation, les unités DAF non métalliques, les séparateurs API, la technologie d'élimination des déchets et le service prédictif, etc.

Innover pour survivre : Découvrez des exemples de bonnes pratiques qui éclairent la voie vers un avenir résilient en matière d'eau, d'alimentation et d'énergie. Qu'il s'agisse d'initiatives communautaires ou

de technologies révolutionnaires, « Emergency Preparedness » est un réservoir de connaissances qui permet aux individus, aux industries et aux décideurs politiques de forger un avenir plus sûr et plus durable.

Participez au dialogue :

Le débat sur la durabilité de l'eau, de l'alimentation et de l'énergie, ainsi que sur la gestion des eaux usées et l'exploitation minière, ne fait que commencer. Immergez-vous dans les perspectives, les idées et les innovations présentées dans « Emergency Preparedness ». Ce n'est que par une action collective et un engagement en faveur de la recherche et de l'innovation que nous pourrions ouvrir la voie à un avenir résilient et durable.

Ne manquez pas votre chance :

Réservez votre exemplaire dès aujourd'hui et participez à un mouvement mondial. Redessinons un avenir où les ressources symbolisent la résilience et la préparation. « La préparation aux situations d'urgence n'est pas seulement un livre, c'est un appel à l'action pour une planète qui en a besoin. Êtes-vous prêt ? »

Godelieve Quisthoudt-Rowohl
PPE, Allemagne (1989-2019)
gqr@quisthoudt.eu



ACTIVITÉS

3

JUILLET 2024

23-25
OCTOBRE 2024

3-4

DÉCEMBRE 2024

Librorum (en ligne)

Le mercredi 3 juillet 2024 de 17h00 à 18h15, Andrea Manzella, membre de l'AAD, présentera sa toute nouvelle publication « Il Parlamento europeo » lors de l'événement Librorum en coopération avec EPLD Italie. L'interprétation sera disponible en anglais, français et italien. Plus d'informations et inscription : <https://bit.ly/LibrorumManzella>

Visite de l'AAD en Hongrie

Du 23 au 25 octobre 2024, l'AAD se rendra en Hongrie à l'occasion de la présidence du Conseil de l'Union européenne. La délégation sera conduite par le président de l'AAD, Klaus Hänsch. De plus amples informations sur le programme et les inscriptions seront communiquées par courrier et sur les canaux de communication de l'AAD.

Évènements annuels de l'AAD

Le mardi 3 décembre, la réception cocktail et le dîner annuel de l'AAD auront lieu au restaurant des députés du Parlement européen. Le lendemain, le séminaire annuel sera précédé de Librorum. Le déjeuner de rencontre clôturera les événements annuels de l'AAD le mercredi 4 décembre.

PUBLICATIONS DES MEMBRES DE L'AAD



LA MONÉTISATION DES DONNÉES PAR MICHAEL DETJEN ET RUDOLF TILLIG

Numérisation et digitalité - cette paire de termes revient inévitablement lorsqu'il s'agit d'aborder le phénomène mondial de notre époque : la transformation numérique. Nous utilisons de manière ludique une grande variété d'appareils numériques et nous nous retrouvons dans une multitude d'applications. Pourtant, le phénomène de la transformation numérique nous semble parfois opaque et mystérieux. Il est l'expression d'une évolution technologique qui s'accélère, notamment grâce à la diffusion de l'intelligence artificielle (IA). Dans ce volume, des experts des domaines de l'ingénierie, des sciences naturelles, du droit, des sciences sociales et de l'économie, ainsi que de l'informatique, de la médecine, de la philosophie et de la psychologie vont au fond des possibilités techniques du numérique. Ils examinent les phénomènes sociaux qui accompagnent ce changement profond et donnent un aperçu passionnant des différentes sciences qui rendent la transformation numérique visible dans son ampleur et sa complexité.

Michael Detjen et son co-auteur Rudolf Tillig ont ouvert un nouveau chapitre dans le monde numérique en demandant une compensation pour le traitement commercial des données personnelles collectées.

NOUVELLES DES MEMBRES

Mme Edit Herzog est la nouvelle présidente du conseil d'administration de l'ACER

Mme Herzog et M. Chirîtoiu ont été élus par les membres du conseil d'administration le 13 décembre 2023. Leur mandat de deux ans a débuté le 28 janvier 2024.

Mme Herzog, précédemment vice-présidente sous la présidence de M. Thiollière, est un ancien membre du Parlement européen (2004-2014) et du Parlement national hongrois. Elle est actuellement active dans les domaines de la recherche publique, de l'éducation et de l'infrastructure numérique. Représentant le flambeau, Mme Herzog a souligné son engagement à faire progresser la contribution de l'ACER à la promotion d'un marché européen de l'énergie intégré et à la réalisation des objectifs de décarbonisation du Green Deal, tout en garantissant l'accès à l'énergie durable pour les citoyens et les entreprises européens.



© ACER, 2024

NOUVEAUX MEMBRES

Bienvenue

à l'AAD



Den DOVER
PPE-DE, UK
(1999 - 2009)



Maria MARTENS
PPE-DE, NL
(1999 - 2009)

L'AAD AU TRAVAIL

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Klaus
HÄNSCH



Monica BALDI



Jean-Pierre
AUDY



Teresa RIERA
MADURELL



Michael
HINDLEY



Miguel Angel
MARTÍNEZ
MARTÍNEZ



Edward
McMILLAN-
SCOTT



Manuel PORTO



Godelieve
QUISTHOUDT-
ROWOHL



Paul RÜBIG

— BUREAU DE L'AAD

Président: **Klaus HÄNSCH**

Vice-présidente: **Monica BALDI**

Trésorier: **Jean-Pierre AUDY**

Secrétaire: **Teresa RIERA MADURELL**

LISTE DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de rédaction du Bulletin de l'AAD: Mme Baldi (présidente), M Audy, M McMillan-Scott, Mme Riera Madurell et M Rübig.

PE au Campus: M Hindley (président), M Porto et Mme Quisthoudt-Rowohl.

Rélations avec la commission des budgets, DG Finance: M Audy.

Dîner Débat: Mme Baldi.

Délégués au Bureau de l'Association européenne des anciens membres (FP-AP): M Martínez Martínez et Mme Riera Madurell. Si nécessaire, les membres seront remplacés par M Audy.

Communication de l'AAD: Mme Baldi (présidente) et M Hindley.

Délégués à l'Assemblée générale annuelle, séminaires et colloques de l'FP-AP: M Audy, M Martínez Martínez et Mme Riera Madurell. Outre les délégués AAD ou leurs suppléants et en accord avec le FP-AP, d'autres membres du Conseil d'administration de l'AAD peuvent participer aux séminaires ou colloques annuels à leurs frais.

Rélations avec les associations d'anciens membres hors Europe: M Martínez Martínez (président), M Audy, Mme Quisthoudt-Rowohl et Mme Isabella De Martini (membre de l'AAD à titre consultatif).

Séminaire annuel et relations avec les groupes de réflexion, les instituts politiques et les fondations: Mme Riera Madurell (présidente), Mme Baldi, Mme Quisthoudt-Rowohl et M Rübig.

Archives: Mme Baldi.

Groupe de travail sur le soutien à la démocratie et l'observation des élections: M McMillan-Scott (président), M Hindley, M Martínez Martínez et Mme Quisthoudt-Rowohl.

Rélations avec la Maison de l'histoire européenne: M Martínez Martínez.

Rélations avec l'Institut universitaire européen (IUE): Mme Baldi.

IN MEMORIAM



Jacques DONNAY

✝ 13 mars 2024

RDE, UPE, France (1994-1995, 1995-1999)

Il a été membre français du Parlement européen. Au niveau national, M. Donnay a représenté *Rassemblement pour la République*.



Josep-Maria TERRICABRAS

✝ 16 avril 2024

Verts/ALE, Espagne (2014-2019)

Il a été membre espagnol du Parlement européen. Au niveau national, M. Terricabras a représenté *Esquerra Republicana de Catalunya*.



Fernando SUÁREZ GONZÁLEZ

✝ 29 avril 2024

RDE, PPE, Espagne (1986-1989, 1989-1994)

Il a été membre espagnol du Parlement européen. Au niveau national, M. Suárez González a représenté *Partido Popular*.



Petya STAVREVA

✝ 6 mai 2024

PPE-DE, Bulgarie (2007-2009)

Elle a été membre bulgare du Parlement européen. Au niveau national, Mme. Stavreva a représenté *BANU-PU*.



Mary Elizabeth BANOTTI

✝ 10 mai 2024

PPE-DE, Irlande (1984-2004)

Elle a été membre irlandaise du Parlement européen. Au niveau national, Mme. Banotti a représenté *Fine Gael Party*.

SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES À TROIS NIVEAUX: LOCAL, NATIONAL ET EUROPÉEN



DES DÉFIS MONDIAUX QUI EXIGENT DES RÉPONSES À TOUS LES NIVEAUX

Un premier examen du prochain cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2028-2034 suffit à réaliser que la question des finances publiques est de nouveau au centre de l'attention et qu'il convient de déterminer les niveaux géographiques d'intervention qui permettront de relever les défis de demain.

La compétitivité vient s'ajouter à d'autres questions tout aussi fondamentales pour l'Union européenne: en plus des pays concurrents à l'importance historique, comme les États-Unis et le Japon, elle doit aujourd'hui rivaliser avec d'autres puissances dont l'émergence est plus récente, notamment la Chine, l'Inde et le Brésil. L'environnement est lui aussi d'une importance capitale pour l'Europe et pour le reste du monde.

Conformément au principe de subsidiarité, consacré à l'article 5 du traité sur l'Union européenne, le budget représente une faible proportion du PIB de l'Union (1 % environ); une grande partie des tâches à accomplir reste du ressort des gouvernements nationaux ainsi que des niveaux d'intervention plus proches des citoyens. Espérons que l'Union européenne soit chargée de nouvelles responsabilités, par exemple dans les domaines de la défense et de la sécurité, ce qui nécessiterait une certaine augmentation du budget. Mais même dans la poursuite de ces objectifs de compétitivité et de protection l'environnement, toute augmentation du budget devrait aller dans le sens d'un meilleur aménagement du territoire au moyen de politiques structurelles. Les finances publiques nationales, régionales et locales joueront un rôle incontestable.

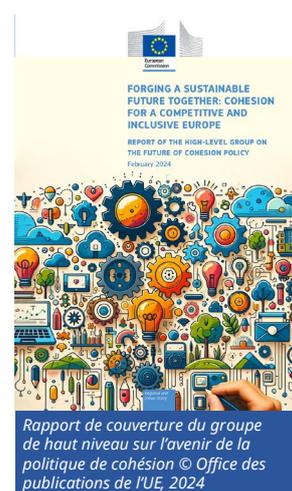
Toutefois, en raison des déséquilibres au sein de l'Europe, une contribution du budget de l'Union sera indispensable, au titre de la politique régionale.

Il est important d'intervenir dans les grandes agglomérations en réduisant le prix des transports et les coûts environnementaux qui y sont associés. Il est toutefois nécessaire d'encourager un meilleur équilibre territorial, en dotant les centres urbains de taille moyenne, voire de petite taille, de conditions égales ou meilleures pour les initiatives en matière de compétitivité, sans oublier d'améliorer la qualité de vie des populations, notamment sans dépenses et ni pertes de temps superflues lors des déplacements et en réduisant les effets sur l'environnement (et, grâce aux technologies actuelles qui offrent les mêmes conditions d'information et de communication, sans préjudice de l'accès à la culture et de l'activité économique) Il est temps de laisser derrière nous les stéréotypes liés à un supposé manque de capacités des régions jusqu'à présent moins développées, hors des grands centres; dans un document très récent, la Commission européenne (Bâtir un avenir durable ensemble: la cohésion pour une Europe compétitive et inclusive, un rapport du groupe de haut niveau sur l'avenir de la politique de cohésion, 2024) souligne que «les régions précédemment considérées comme sous-développées ont le potentiel de devenir des leaders économiques»; elle y observe, en s'appuyant sur des chiffres clairs, qu'«on estime que 78 % du PIB de l'UE est généré en dehors des grands centres urbains» et que cette proportion est proche du taux de l'OCDE dans son ensemble,

où «73 % de la croissance économique a été produite en dehors des grands centres urbains au cours de la majeure partie de ce siècle». Outre les avantages en matière de compétitivité économique et de qualité de vie des citoyens, cette répartition a d'énormes conséquences sur l'environnement. La mise en œuvre de la politique régionale est un domaine privilégié qui permet de contribuer à la préservation de l'environnement et à son amélioration dans le même temps, en évitant les embouteillages et les emplacements évitables ainsi qu'en favorisant une meilleure utilisation des ressources des pays, en mettant particulièrement l'accent sur la composante humaine (la collectivité doit donc tenir compte, dans l'élaboration de sa «politique dans le domaine de l'environnement», «du développement économique et social de l'Union dans son ensemble et du développement équilibré de ses régions» (article 191, paragraphe 3, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne).

Manuel Porto

ELDR, PPE-DE, Portugal
(1989-1996, 1996-1999)
mporto@fd.uc.pt



LA SINCÉRITÉ DES COMPTES PUBLICS FACE À LA NÉCESSITÉ DE LA LUCIDITÉ DES ÉLUS

L'Europe est un continent géographique composé de nombreuses structures politiques : nationales, les Etats notamment, et locales telles que les régions avec une entité spécifique, l'Union européenne (UE).

Au fil de nombreuses crises (financières, COVID, migrations, guerre etc...), l'UE a réagi et a renforcé la résilience en mettant en place, avec les Etats-membres toutes sortes d'instruments pour se préparer à faire face à des crises graves de nature différente, qui pourraient être multidimensionnelles, hybrides, avoir des effets en cascade ou se produire simultanément.

Depuis les adhésions de nombreux Etats-membres en 2005 et 2007 suite à la chute du Mur de Berlin en novembre 1989, les finances publiques ont été mises à mal avec un niveau d'endettement public inouï dont de nombreux citoyens et certains partis politiques

pensent qu'il est devenu hors de tout contrôle sans que les agences de notation n'aient vraiment envoyé des signaux d'inquiétude grave contrairement à ce qu'elles avaient fait lors de la crise de la dette grecque.

La crise de l'emballement de la dette publique grecque est très éclairante. Cette-ci débute pendant la crise économique mondiale de 2008 et se développe dans une Grèce handicapée par un fort endettement et un fort déficit budgétaire (plus de 13 % du PIB).

“Depuis les adhésions de nombreux Etats-membres en 2005 et 2007 suite à la chute du Mur de Berlin en novembre 1989, les finances publiques ont été mises à mal avec un niveau d'endettement public (...).”

La Grèce est entrée d'abord au sein de l'Union européenne (ex-CEE) en 1981 puis dans la zone Euro en 2001 (après quelques péripéties).

Le gouvernement grec l'a occultée lors de la présentation de sa dette publique, notamment par la collecte de fonds hors bilan et par le biais d'instruments financiers mis au point par la banque d'investissement Goldman Sachs ; ce qui a participé à l'aggravation de la crise. L'ampleur des problèmes structurels du pays, sa difficulté à prélever l'impôt, son budget militaire surdimensionné et sa dépendance aux fonds structurels européens sont des composantes fortes de la crise grecque dans la zone euro.

Cette culture de la corruption dans la manière de gérer les affaires publiques est à l'origine de mensonges persistants sur l'état des comptes publics grecs. En 2000, afin de rejoindre la zone euro, la Grèce fournit de fausses statistiques, divisant par deux le chiffre de son déficit public. Un mensonge que reconnaît le gouvernement en 2004, sans être particulièrement inquiet. Seul Eurostat a toujours refusé de valider les comptes grecs.

En 2004, passer aux aveux n'avait pas déclenché de réaction sur les marchés - la crise n'avait pas encore frappé. A la fin 2010 au contraire, l'annonce par le gouvernement socialiste, nouvellement élu, d'un déficit deux fois plus élevé que celui annoncé déclenche un vent de panique qui fait bondir le "spread", c'est-à-dire la différence du coût de la dette grecque comparé au taux de référence pour la zone euro, celui de la dette allemande.



© Adobe Stock

Le 15 décembre, l'agence de notation Fitch abaisse la note de la Grèce en dessous du niveau A, une première pour un pays européen. La notation de la Grèce par les trois grandes agences américaines n'aura de cesse de dégringoler par la suite.

La Grèce aurait été aidée dans la falsification de ses données par la banque d'affaires américaine Goldman Sachs, qui en retour aurait touché près de 300 millions de dollars de commissions, selon l'article du New York Times ayant révélé l'affaire.

Un autre exemple est la région Poitou-Charentes en France. Au moment de la réforme visant à la mise en place des grandes régions (réforme territoriale de 2014 à effet du 1^{er} janvier 2016), il a été découvert des dérives financières de l'ex-Région Poitou-Charentes. Dans un rapport publié en décembre 2016, la Chambre régionale des comptes évalue finalement le montant des sommes incorrectement prises en compte et reportées d'un exercice à l'autre à hauteur de 111 millions d'euros ; soit 17 % des dépenses annuelles de la collectivité.

Une autre curiosité relative à la comptabilité publique qui m'a stupéfait est celle de l'Union européenne (UE) qui établit des comptes consolidés car elle dispose de la personnalité morale depuis le Traité de Lisbonne de 2009 et qui publie des comptes avec des capitaux propres négatifs de manière significative dans l'indifférence générale notamment celle des marchés et des agences de notation. Passons sur le calendrier d'approbation où le vote de décharge par le Parlement européen se fait dans le délai anormalement long de 15 mois après la clôture.



Mais sur le contenu des comptes annuels consolidés de l'UE, pendant combien de temps une telle entité publique va-t-elle conserver sa notation AA+ en présentant des capitaux propres négatifs depuis de nombreuses années et de manière significative ? Par exemple, au 31/12/22, les capitaux propres sont négatifs de 131,3 milliards (mds) € (soit 30 % du total du bilan) en augmentation de 49 mds € par rapport au 31/12/21.

post-COVID – 750 mds € : 360 mds € sous forme de prêts aux Etats-membres et 390 mds € sous forme de subventions); autrement dit, l'UE a des engagements futurs non financés et engage des dépenses de fonctionnement avec des emprunts sans que les ressources propres initialement prévues soient complètement mises en place. Ces quelques exemples montrent combien il devient urgent de réfléchir à la sincérité des comptes publics sans laquelle la lucidité des élus sera mise à rude épreuve.

“L'UE a des engagements futurs non financés et engage des dépenses de fonctionnement avec des emprunts sans que les ressources propres initialement prévues soient complètement mises en place.”

Cette situation est principalement due aux pensions du personnel provisionnées dans les comptes de l'UE et non couvertes par les Etats-membres ainsi qu'aux emprunts liés aux soutiens non remboursables souscrits en 2022 au titre de NextGenerationEU (plan de relance européen

Comme nous disons souvent en France et, probablement ailleurs: « les bons comptes font les bons amis ».

Jean-Pierre Audy
PPE, France (2005-2014)
audyjp@yahoo.fr

LA SITUATION BUDGÉTAIRE DE L'EUROPE ET LA TRANSITION VERTE

Les finances publiques de l'UE ne sont pas en grande forme. En 2007, le ratio moyen de la dette publique par rapport au PIB dans l'UE était proche de l'objectif de Maastricht de 60 %. Après les deux chocs budgétaires massifs provoqués par la crise financière de 2008 et la crise de Covid, la dette de l'UE atteint aujourd'hui 84 % du PIB. Et ce, malgré des années d'austérité pour tenter de maîtriser l'endettement public.

La France affiche aujourd'hui un ratio dette publique/PIB de plus de 110 %, et l'Italie un ratio de plus de 140 %, avec une augmentation de 40 % du PIB pour ces deux pays depuis la crise financière de 2008. La note de crédit S&P de l'Italie est BBB, tandis que celle de la France vient d'être abaissée de AA à AA-, en raison des craintes d'une augmentation de la dette publique jusqu'en 2027. Plusieurs autres pays, dont la Belgique, la Grèce, l'Espagne et le Portugal, ont un ratio dette/PIB supérieur à 100 %.

Quelles sont les conséquences de cette austérité générale et de cette faiblesse budgétaire? Voici quelques observations de haut niveau :

1. L'austérité économique a sapé la qualité des infrastructures européennes. Il existe un déficit d'investissement dans les infrastructures de transport, les écoles et les hôpitaux.
2. Les coupes dans le secteur public et la réduction des investissements ont augmenté le chômage et les inégalités.
3. Le vieillissement de la population européenne pèse également sur les budgets publics. L'inflation des services de santé dans l'UE a été généralement supérieure de 1 % par an à l'inflation des prix à la consommation, ce qui a entraîné une augmentation constante du budget de la santé. L'austérité a inversé

cette tendance et a eu pour effet de réduire l'accès aux services de santé.

Quelles leçons pouvons-nous tirer de cette expérience pour l'avenir ?

Une première leçon est certainement que nous devons faire preuve de prudence dans l'élaboration des budgets publics. La croissance économique permettrait de réduire la charge fiscale des années passées, mais malheureusement l'économie de l'UE croît lentement. Il est donc nécessaire d'établir des priorités pour s'assurer que les activités les plus utiles sont maintenues, même si d'autres activités sont temporairement réduites.

"Après les deux chocs budgétaires massifs provoqués par la crise financière de 2008 et la crise de Covid, la dette de l'UE atteint aujourd'hui 84 % du PIB (produit intérieur brut)."

Dans le cadre de cette considération plus large, certaines questions sont d'une telle nature existentielle que leur traitement ne peut être retardé. Un premier exemple, pour des raisons évidentes, est la nécessité de renforcer la capacité de défense de l'UE. Au cours de la dernière décennie, la Pologne a augmenté ses dépenses de défense de 2 % du PIB à près de 4 %. Au cours de la même période, la Hongrie, la Slovaquie et la Finlande ont augmenté leurs dépenses militaires de 1 % du PIB ou plus, et le budget de la défense allemand est passé de 1,2 % du PIB en 2014 à 2 % cette année. Aujourd'hui, 18 pays de l'UE atteindront l'objectif de l'OTAN de consacrer 2 % de leur PIB à la défense, contre seulement trois en 2014. Les fonds sont trouvés lorsqu'il y a une volonté politique suffisante. Il existe un autre domaine qui pose des défis fondamentaux au maintien de notre qualité de vie, mais qui ne reçoit peut-être pas la même attention : la lutte contre le changement climatique.

Les températures moyennes mondiales ont déjà largement atteint le seuil d'augmentation de 1,5 °C fixé par l'accord de Paris. Même si les dernières données ne sont qu'un accident de parcours dû à des circonstances exceptionnelles, la tendance à long terme est à la hausse et l'objectif de 1,5 °C sera systématiquement dépassé au cours de cette décennie. Sur la base des politiques actuelles, l'augmentation de la température d'ici la fin du siècle sera plus probablement comprise entre 2,5 °C et 3 °C qu'inférieure à 2 °C.

Les conséquences du réchauffement planétaire se traduiront par des phénomènes météorologiques extrêmes beaucoup plus fréquents, qu'il s'agisse d'inondations, de sécheresses, de marées noires ou d'incendies de forêt. Par exemple, ce qui est aujourd'hui une tempête d'une durée de 100 ans se produira tous les deux ou trois ans sur une grande partie du continent européen. Les vagues de chaleur extrême et leurs conséquences pour les personnes fragiles et âgées sont particulièrement préoccupantes. Les dernières années nous ont déjà donné un avant-goût de ce qui nous attend.

Si les budgets nationaux sont sévèrement limités, le budget de l'UE peut-il aider? Bien que les ressources de l'UE proviennent des États membres, la formule de définition du budget de l'UE a établi un budget plutôt stable de 1 % du PIB de l'UE depuis plusieurs décennies. Environ 30 % de ce budget est destiné à

l'action climatique. L'UE « nouvelle génération » a permis d'accroître les ressources, mais cette initiative prendra bientôt fin. D'autres sources de fonds européens, notamment les recettes du système européen d'échange de quotas d'émission de carbone, viennent s'ajouter à la cagnotte. Il s'agit par exemple du Fonds pour l'innovation et la modernisation et du Fonds social pour le climat. Ceux-ci contribuent à hauteur de 0,1 % du PIB.

Comment ces chiffres se comparent-ils à l'ampleur du problème ?

Tout d'abord, quelques ordres de grandeur. La Commission européenne estime que les investissements nécessaires à la transition verte s'élèvent à environ 1 000 milliards d'euros par an, soit une moyenne de quelque 5 % du PIB par an au cours des prochaines décennies. Ce chiffre représente le triple des investissements effectivement réalisés ces dernières années.

Toutefois, on ne sait pas exactement quelle part de ces 1 000 milliards d'euros est réellement additionnelle et ne se substitue pas à des investissements qui auraient été réalisés autrement - il s'agit d'une modification de ce qui est fait plutôt que d'une augmentation des investissements en soi. Par exemple, si un bus aurait été acheté de toute façon, l'investissement supplémentaire correspond à l'augmentation du prix d'un bus électrique par rapport à un bus diesel, et non au prix total du bus. Si l'on considère que l'investissement supplémentaire est de 2,5 % du PIB, le budget de l'UE contribue à hauteur d'environ un sixième du total. Il convient de noter qu'il ne s'agit là que du coût des équipements écologiques, à l'exclusion de l'investissement nécessaire à la mise en place d'une capacité de production écologique en Europe, s'il s'agit d'un objectif stratégique.

L'intérêt de ces calculs est de donner une idée des ordres de grandeur

en jeu. Nous pouvons conclure que le budget de l'UE pour la transition verte est important, mais qu'il ne représente qu'une petite fraction de ce qui est nécessaire pour s'attaquer au problème. Il est normal que le secteur privé soit le principal investisseur, mais il est essentiel que l'argent de l'UE soit utilisé dans les domaines où le soutien est le plus nécessaire - là où les défaillances du marché sont les plus importantes - et où il peut générer le plus grand effet de levier avec le secteur privé. Un bon exemple est l'écologisation du secteur résidentiel, où l'argent public peut aider à surmonter un manque d'information et soutenir les prêts bancaires aux ménages.

Les chiffres ci-dessus n'incluent pas non plus les investissements nécessaires pour s'adapter au changement climatique. Une grande partie de ces investissements consistera à protéger les villes contre les inondations et les chaleurs extrêmes. Il s'agit en grande partie d'investissements publics provenant des budgets municipaux. Il est difficile d'obtenir des chiffres globaux, mais il est certain que cela représentera des dizaines de milliards d'euros dans toute l'Europe. Par exemple, Copenhague a investi environ 145 millions d'euros dans ses projets de gestion des inondations et des eaux pluviales, et Barcelone dispose d'un budget de 230 millions d'euros pour des projets d'infrastructures vertes et de parcs urbains visant à atténuer les effets de l'îlot de chaleur et à améliorer la résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes. La transposition de ces chiffres à des milliers de municipalités donne une idée de l'ampleur du problème. Si les villes nordiques disposent d'un pouvoir d'imposition local plus important, les budgets de la plupart des villes de l'UE dépendent fortement des subventions intergouvernementales. Celles-ci représentent généralement au moins la moitié, voire jusqu'à 60-70 % des dépenses. La mauvaise situation budgétaire générale des États membres se répercute sur

les villes. Par conséquent, l'un des principaux enjeux politiques consiste à trouver des moyens permettant aux villes de tirer des revenus des améliorations qu'elles apportent à l'environnement local afin de contribuer au financement des mesures d'adaptation. Nous avons examiné brièvement les finances publiques aux niveaux national, européen et local. Nous partons d'une situation où les budgets nationaux sont faibles et où la perspective d'emprunts publics supplémentaires pour couvrir les investissements est fortement limitée. Les villes dépendent aussi fortement des subventions intergouvernementales pour financer leurs budgets et sont donc également confrontées à des contraintes. Le budget de l'UE est à l'abri de cette pression, mais il est modeste.

Dans le même temps, nous sommes confrontés à de graves problèmes liés au changement climatique. Nous devons investir pour atténuer le changement climatique, mais aussi pour nous adapter aux changements climatiques majeurs qui sont inévitables. Pour ce faire, il faut concevoir des politiques visant à maximiser l'impact du budget dont nous disposons, à explorer les moyens d'utiliser l'argent public pour stimuler l'investissement privé et à accroître la base de revenus des villes. Le coût de l'inaction est élevé, et la nécessité de rattraper un manque d'investissement accumulé ne fera qu'aggraver la situation budgétaire de demain.

Nous devons considérer la lutte contre le changement climatique comme une mise sur le pied de guerre de notre économie et lui accorder la même priorité dans notre planification.

Christopher Hurst
Chercheur principal, École de gouvernance transnationale, Institut universitaire européen, Florence
Christopher.HURST@eui.eu



European Parliament
**FORMER MEMBERS
ASSOCIATION**

Association des Anciens Députés au Parlement Européen

Tél.: + 32(0)2 284 07 03
formermembers@europarl.europa.eu

Parlement européen - Bât. József Antall 02Q073
Rue Wiertz, B-1047 Bruxelles.

www.formermembers.eu

Suivez-nous

 @EuroparlFMA

 @Europarl_FMA